VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 31 AOUT 1932 NUMERO 14

LA LIBERTÉ

Adressez toute cor[illegible] "LA LIBE[illegible]"
ABONNEMEN[illegible]S:
Canada - - - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - - - $3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Journée de l'Association d'Education

Voici la liste des délégués de l'Association d'Education qui se rendront dans nos différents centres du Manitoba les 18 et 25 septembre, et les 2 et 9 octobre:

18 septembre

Fannystelle: S.-J. Dussault.
Haywood: Alexandre Bernier.
Saint-Claude: Juge Roy.
Notre-Dame-de-Lourdes: J.-A. Marion.
Saint-Lupicin: J.-C. Fournier.
Somerset: C. Teillet.
Saint-Léon: D. Frémont.
Bruxelles: A.-C. Larivière.
Mariapolis: W. Raymond.
Dunrea: J-H. Daignault.
Elie: Henri Lacerte.
Saint-Eustache: L.-P. Gagnon.

25 septembre

Lorette: Raymond Bernier.
Sainte-Anne-des-Chênes: Juge Roy.
La Broquerie: Dr J.-J. Trudel.
Thibaultville: C. Prud'homme.
Sainte-Geneviève: H. d'Eschambault.
Ile-de-Chênes: S.-J. Dussault.
Saint-Adolphe: A.-C. Larivière.
Aubigny: J.-J. Préfontaine.
Sainte-Elisabeth: J.-A.-A. Pambrun.
Saint-Pierre-Jolys: J.-A. Marion.
Saint-Malo: L.-P. Gagnon.

2 octobre

Sainte-Agathe: D. Frémont.
Saint-Jean-Baptiste: J.-A. Marion.
Letellier: L.-P. Gagnon.
Saint-Joseph: H. d'Eschambault.
Fort Garry: Alexandre Bernier.
Saint-Norbert: Roger Goulet.
La Salle: Henri Lacerte.
Lac-du-Bonnet: J.-C. Fournier.
Saint-Georges: B. Léveillé.
Woodridge et Saint-Labre: Raymond Bernier.
Vassar et South Junction: J.-H. Daignault.

9 octobre

McCreary: J.-A. Marion.
Laurier: J.-H. Daignault.
Sainte-Amélie: Raymond Bernier.
Sainte-Rose-du-Lac: Rév. Frère Joseph.
Toutes-Aides et Poule d'Eau: Henri Lacerte.
Grande Clairière: L.-P. Gagnon.
Saint-Lazare: W. Raymond.
Saint-Charles: B. Léveillé.
St-François-Xavier: J.-A.-A. Pambrun.
Saint-Laurent: Juge Roy.

La Tournée de la "Liberté"

La Tournée de la **Liberté** se termine, pour le moment, avec la représentation de ce soir à Saint-Charles. On a pu voir par les comptes rendus de nos correspondants, de semaine en semaine, quels beaux succès ont remportés partout nos artistes.

Il leur reste encore à visiter Sainte-Agathe, Saint-Adolphe, Saint-Boniface et Winnipeg. Dans ces quatre localités, les représentations auront lieu au mois d'octobre. Nous donnerons à temps les dates précises.

A Saint-Jean-Baptiste

On m'a demandé de faire un compte rendu de la séance récréative jouée à Saint-Jean-Baptiste par les artistes de la **Liberté**. C'est avec plaisir que je le fais, ne serait-ce que pour apprécier à leur juste valeur les six jeunes gens enthousiastes qui se dépensent sans compter pour la cause du journal catholique et français. Certes, cette troupe alerte et joyeuse passe à travers les principaux centres français en jetant une semence qui ne manquera pas de porter des fruits.

Voilà ce qu'un auditoire de 350 personnes a cru comprendre lorsque M. Brunelle Léveillé, organisateur de la Tournée, a prononcé une brève allocution pour expliquer le but de leurs pérégrinations.

On a joué deux pièces désopilantes de notre terroir canadien. La première était "Consultation gratuite", enlevée avec un entrain et un brio peu ordinaires par MM. Marc Meunier, Armand Laflèche et Lucien Deschênes. Ce dernier a joué trois rôles avec beaucoup de talent et nous a charmés par sa belle voix de baryton. Laflèche nous a campé le type d'un vrai Canadien d'autrefois. Allez les voir jouer et vous m'en donnerez des nouvelles. Ce fut un fou rire continuel dans toute la salle. La morale qui se dégage de cette pièce prouve que les médecins ne vivent pas de consultations gratuites, et d'ailleurs, nous ne saurions les en blâmer.

On donna comme deuxième comédie: "Soixante minutes ambassadeur au Japon". Un député canadien-français, parvenu, reçoit une dépêche d'Ottawa le bombardant, à sa grande surprise, ambassadeur à l'Empire du Levant. Incapable de remplir de telles fonctions, il devient la risée de ses amis, le docteur, le notaire et un autre député plus instruit que lui. On cherche à l'en dissuader, mais notre parvenu répond: "Je suis nommé, j'y vais!"

A la fin notre ambitieux est forcé de se dégonfler et de revenir à son naturel, lorsqu'il reçoit une seconde dépêche lui apprenant que c'était une erreur, que la position d'ambassadeur était offerte à un personnage mieux qualifié que lui.

Cette fine satire fut jouée d'une manière admirable et fut fort goûtée de l'auditoire. M. Laflèche, qui tenait le rôle principal, s'est surpassé. Faut-il ajouter, avec M. l'abbé Desrosiers, curé de Saint-Jean-Baptiste, que c'est une des plus belles comédies écrites de la plume d'un de nos auteurs canadiens que l'on a eu la bonne fortune d'entendre ce soir-là.

Pendant l'intermède, nous avons applaudi MM. Meunier et Deschênes dans des déclamations et des chansons de choix, et M. Landry comme accompagnateur au piano.

La population de Saint-Jean-Baptiste fit un accueil chaleureux à nos excellents artistes de la **Liberté**.

G.-R. B.

A Saint-Pierre

Saint-Pierre.—Mercredi, nous avions le plaisir de recevoir les acteurs de la **Liberté**. Deux d'entre eux, pour se délasser, firent le trajet à pied de Saint-Malo à Saint-Pierre et nous arrivèrent un peu après les autres. Ils installèrent immédiatement leur tente près de la salle municipale. Notre local étant trop petit, ils durent nous donner deux représentations. Le 24, une foule d'environ 160 personnes remplit la salle. On remarquait dans l'assistance M. le curé Sabourin, le R. P. Lesage, C.S.V., M. l'abbé Sénécal, le R. P. Jubinville, O.M.I., M. l'abbé Vinet, quatre Clercs de Saint-Viateur, ainsi que l'hon. Albert Préfontaine. Les acteurs surent très bien personnifier leurs rôles et la soirée fut très goûtée de l'auditoire. M. le Curé remercia les artistes et sut tirer les conclusions qui se dégagent de cette séance.

Le 25, au-delà de 200 personnes se pressaient pour entendre les artistes de la **Liberté**. M. l'abbé Vinet, ainsi que quatre Clercs de Saint-Viateur, étaient présents à cette seconde séance. L'auditoire sut très bien apprécier les différentes pièces au programme. M. l'abbé Vinet remercia les artistes et tout le monde s'en retourna enchanté.

Merci à ces jeunes au coeur généreux qui viennent donner leur temps et leur talent à la cause du bon journal. Nous exprimons le désir de les revoir l'an prochain. Un cordial merci à M. le Curé qui donna l'hospitalité à quelques-uns des acteurs, ainsi qu'à MM. Langelier, Joubert et Desharnais qui en reçurent d'autres.

J. D.

A Sainte-Elisabeth

Le lundi 22 août, nos acteurs déménagent plus au nord vers Sainte-Elisabeth. De passage à Morris, ils montent l'un des leurs échappé depuis la veille et deux autres passagers, Georges Gauthier et Gérard Léveillé, qui les suivent désormais à titre de campeurs.

Après un court et poussiéreux voyage, contents d'arriver à destination, nous saluons d'abord M. le curé E. Halde et procédons ensuite au déchargement du camion, à la préparation de la scène et à l'installation de la tente.

Souper, un peu d'exercice, le temps de se grimer, puis ouverture de la séance en présence d'une cinquantaine de personnes. Les débuts furent heureux et le comique de la première pièce sut égayer l'auditoire. Mais par malheur, nos lumières font alors défaut; le moteur ne veut plus fonctionner. Les entr'actes procèdent à la mi-obscurité, et après une longue attente, il nous est forcé de jouer la seconde comédie à la clarté de lampes à gazoline. Malgré cet incident, chacun fait de son mieux sur la scène, et le public de Sainte-Elisabeth a tout de même l'occasion d'apprécier le talent des acteurs.

M. le Curé se fait l'interprète de tous en offrant maintes félicitations.

Le lendemain, quatre d'entre nous reprennent le chemin de Morris pour faire réparer le moteur de notre plant électrique. M. Gauthier nous offre l'hospitalité pour le dîner.

De retour à Sainte-Elisabeth nous faisons nos adieux et prenons la route vers Saint-Malo.

Mille mercis à M. l'abbé pour s'être occupé du logement et des repas des artistes.

A Saint-Malo

Environ deux cents personnes assistent à la vingt et unième représentation de la Tournée. Les artistes, bien en forme pour la soirée, rendent avec brio les divers numéros du programme, tant dramatiques que musicaux; les spectateurs, sympathiques et tout à fait intéressés, ne peuvent que seconder les paroles de M. le Curé et ajouter à la réputation déjà brillante des membres de la Tournée.

Le programme terminé, M. l'abbé I. Macaire servit un réveillon aux artistes, et je ne sais pour quelle cause chacun d'entre eux fut d'accord à dire que jamais nuit de sommeil n'avait été plus agréable.

Durant notre séjour à Saint-Malo, quelques pèlerins se sont rendus à la grotte pour réciter le chapelet et demander à la Vierge de Lourdes d'étendre sa protection sur les jeunes gens qui parcourent la province au nom de la **Liberté**. Quel beau site, cette grotte, et quel repos nous y trouvons!

Avant notre départ nous passons au presbytère saluer M. le Curé et le remercier de son aimable hospitalité.

A La Broquerie

Malgré la pluie des jours précédents, le trajet fut bon, sinon meilleur que de coutume; moins de poussière et dès lors nous arrivons plus blancs.

M. le curé A.-R. Giroux nous reçoit à bras ouverts et nous conduit à la salle. Nous la trouvons spacieuse, bien montée et déjà toute préparée, grâce à M. Gérard Normandeau.

Tous, même "les campeurs", se rendent chez M. le Curé pour le souper; mais ce n'est pas un repas, c'est un banquet qui nous attend. Chacun y fait honneur, et aussi les forces ne manquent pas pour la représentation. Les acteurs excellent et les rires ne manquent pas. Au premier rang d'une assistance de plus de deux cents personnes nous remarquons M. le Curé et les membres de la commission paroissiale.

M. l'abbé Giroux conclut la soirée par maints éloges et invite ensuite les artistes à un délicieux réveillon. Pour la nuit sept sont logés au presbytère et un chez M. Normandeau.

Notre réveil, à part une exception, fut plutôt tardif; à peine avons-nous le temps de plier nos bagages qu'il est déjà l'heure de dîner; et quel dîner!

Les mets furent nombreux et délectables, si bien que la sieste d'après-dîner sur le parterre bien ombragé et reposant du presbytère se prolonge en une longue conversation.

Il nous fait cependant partir, mais quel regret! Nous étions si bien ici; que de remerciements nous devons à M. le curé Giroux; sa réception de La Broquerie sera mémorable.

G. L.

A Sainte-Anne-des-Chênes

Les artistes de la **Liberté** ont été enchantés de l'accueil chaleureux reçu à Sainte-Anne. Pour les entendre, la paroisse a fait salle comble. C'est qu'on l'aime, à Sainte-Anne, le vaillant petit journal qui lutte pour nos droits et apporte à nos âmes, chaque semaine, une nourriture saine et vivifiante! Mais on aime aussi à Sainte-Anne les gaies soirées où, dans les francs éclats de rire, se noient un moment les soucis de la vie.

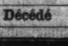
Samedi soir, la troupe artistique nous a fait passer trois heures charmantes. Le Père curé leur disait, et nous le leur redisons: "Félicitations pour votre belle oeuvre, et pour l'exécution parfaite de votre joli programme. Merci... et... au revoir, à l'an prochain!"

Mgr l'Archevêque a daigné venir présider cette joyeuse séance. A ses côtés se trouvaient assis les RR. PP. R. Mercier, D. Bellerose, D. Vézina et L. Laplante, du monastère de Sainte-Anne; Gauthier, Bégin, Bellemare, Lepage, du Collège de Saint-Boniface, et trois frères rédemptoristes.

M. Félix Roque, président du Cercle Langevin de l'A.C.J.C., a prêté main forte aux artistes durant la séance.

Les artistes ont beaucoup apprécié l'hospitalité des Pères Rédemptoristes. La promenade dans l'allée ombragée qui s'étend derrière le monastère nous a portés à la méditation et certains membres de la troupe ont déjà formulé le désir d'y venir passer quelques jours dans le silence bienfaisant de la retraite.

Décédé



M. DAVID CAMPBELL, C.R., maire de Saint-Boniface, décédé jeudi à Régina, après deux mois de maladie et dont les funérailles ont eu lieu lundi à Saint-Boniface.

DEFALCATIONS DANS LES FONDS DE L'UNIVERSITE

Le président du bureau des gouverneurs est arrêté pour détournements et l'enquête se poursuit

Une vérification des livres de l'Université du Manitoba, faite par le gouvernement provincial, a révélé des déficits qui s'élèveront, croit-on, à plusieurs centaines de mille dollars. Des irrégularités dans le bureau du trésorier auraient partiellement épuisé les fonds de dotation à un degré qui ne pourra être fixé définitivement qu'après de nouvelles recherches. Les dotations et placements divers de l'institution s'élèvent au total de $1,661,000.

Jeudi matin, John-A. Machray, C.R., boursier et président du bureau des gouverneurs de l'Université, a été mis en accusation, en cours de police provinciale, pour le vol de $47,451.37. Gravement malade, il n'a pas comparu et l'affaire a été remise au 1er septembre.

M. Machray demeure en liberté sous cautionnement de $50,000, parce qu'il souffre d'un ulcère d'estomac et doit garder la chambre.

L'une des dotations universitaires, qui est de $1,600,000, serait réduite à $100,000 à la suite de vols d'environ $840,000 et de mauvais placements d'argent. Les défalcations se répartissent sur une période d'une vingtaine d'années.

Comme M. Machray était hautement considéré dans les cercles religieux et universitaires, son arrestation a créé toute une sensation à Winnipeg. Il est âgé de 67 ans et né en Ecosse. Il arriva au Canada alors qu'il était enfant. Il vécut dans l'intimité de son oncle, feu l'archevêque Machray, ancien primat canadien de l'Eglise d'Angleterre. Il fit ses études au collège St. John et se rendit étudier ensuite à l'Université de Cambridge. Toujours depuis sa jeunesse il s'était intéressé à l'administration ecclésiastique.

Une enquête se poursuit aussi dans les affaires du diocèse de Rupert et du collège St. John, dont les fonds étaient administrés par M. Machray, à titre de chancelier. Le déficit dans la caisse de l'Eglise d'Angleterre serait d'environ $800,000.

Pour financer la récolte de blé

Ottawa. — On apprend que des représentants des provinces de l'Ouest, des coopératives de blé, des banques et du gouvernement fédéral en sont arrivés à une entente pour financer la prochaine moisson de blé. On croit qu'en vertu de l'entente, l'Etat fédéral garantira le remboursement des emprunts qu'accorderont les banques.

C'est à la suite d'une conférence entre le premier ministre Bennett, le premier ministre de l'Alberta, M. J.-E. Brownlee, le premier ministre du Manitoba, M. Bracken, le ministre de l'agriculture de la Saskatchewan, M. W.-C. Buckle, et les représentants des "pools" du blé que les banquiers ont été mandés dans la capitale.

On en serait venu à la même entente qu'en 1931. Le gouvernement fédéral et les administrations provinciales garantiraient les banques contre toutes les pertes qu'elles pourraient subir en avançant de l'argent aux "pools" du blé.

A Gravelbourg



R. P. J.-B. BEAUPRE, O.M.I., qui vient de quitter la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, pour devenir directeur du Grand Séminaire Mazenod, à Gravelbourg.

M. KING REFUSE DE FAIRE DES COMMENTAIRES

Il met en garde contre le danger des jugements hâtifs sur les résultats de la Conférence économique

Ottawa. — Mettant en garde la population du Canada contre le danger des jugements hâtifs sur les résultats de la conférence économique, le très honorable Mackenzie King, leader de l'opposition libérale, a refusé de faire des commentaires lorsqu'il a été interviewé à cet effet.

Nous aurons le temps voulu de commenter les accords conclus lorsque le gouvernement canadien fera connaître tous les détails des ententes, détails absolument nécessaires pour comprendre plusieurs clauses des traités qui ont été signés.

L'interprétation "administrative" que le gouvernement du Canada donnera à d'autres clauses ne sera pas moins importantes pour avoir une idée d'ensemble de la valeur réelle des concessions.

"En plusieurs endroits, dit le chef libéral, le langage des accords est vague et d'une portée générale, et la valeur des ententes ne sera apparente que lorsqu'on aura examiné soigneusement les différents chapitres du tarif douanier affectés et les effets que les changements auront sur les tendances de notre commerce.

"Comme les ententes ne seront pas mises en vigueur avant d'être adoptées par le Parlement, il y aura d'ici là tout le temps nécessaire pour examiner ces questions diverses avant même qu'elles ne soient discutées par le Parlement.

"A mon avis, ajouta M. King, tout jugement porté sur la question sera d'autant plus sûr qu'on aura évité de tirer des conclusions trop hâtives basées sur les renseignements qui, dans leur forme actuelle, sont manifestement inadéquats."

Résultat heureux de la Conférence impériale

Montréal. — Par suite de la préférence de six sous le boisseau accordée au Canada par le Royaume-Uni, dans l'entente signée à la conférence impériale, des millions de boisseaux de blé canadien qui étaient expédiés autrefois aux Etats-Unis partiront désormais des ports canadiens, a déclaré J.-H. Rainville, président de la commission du port de Montréal.

Une élection annulée en Saskatchewan

Régina. — Le juge Sir Frederick Haultain a déclaré nulle l'élection de Norman McLeod, libéral, parce que dix-sept personnes n'ayant pas droit de vote avaient voté dans la circonscription d'Estevan, Sask. Au temps de l'élection, McLeod fut déclaré élu par une majorité de cinq voix. Plus tard, à la suite d'un pointage, le candidat conservateur, David McKnight, fut déclaré élu par une majorité de 14 voix. En cour du Banc du Roi, on accorda 13 voix de majorité à McKnight. En février 1931, McLeod s'adressa à la législature provinciale et fut déclaré dûment élu.

PROFITONS-EN

La *Liberté* a annoncé la semaine dernière qu'il y aura, le premier septembre, une journée française au Collège Agricole. Nous sommes en mesure d'ajouter cette semaine que M. le Président de cette institution provinciale mettra au moins cinq interprètes à la disposition des visiteurs de langue française qui, ce jour-là, répondront à l'invitation qui leur est faite. C'est un avantage exceptionnel. Saurons-nous en profiter?

Les temps sont difficiles. La classe agricole doit s'assurer le plus de profits possible de ses travaux. Sa profession forcément devient de plus en plus une science et un art. Pour l'exercer avec intelligence, il lui faut une source considérable d'informations théoriques et le fruit de nombreuses expériences. Une visite au Collège Agricole, telle que projetée, ne peut qu'être fort utile aux agriculteurs. Les visiteurs pourront s'adresser à des spécialistes en chaque matière pour leur demander des renseignements et se mettre au courant d'une foule d'expériences qui, là, ont été faites avec des résultats plus ou moins heureux. Il leur sera ensuite plus facile de savoir comment s'y prendre eux-mêmes pour arriver à faire de la culture payante.

La Société d'Agriculture de Saint-Pierre, qui patronne cette journée française, croit de son devoir d'insister auprès de nos compatriotes des régions avoisinant le Collège Agricole de se rendre, le premier septembre prochain, à l'institution que le gouvernement a mise sur pied dans l'intérêt des Canadiens français aussi bien que dans l'intérêt des autres agriculteurs de la province.

L'entente avec l'Angleterre

CE QUE LE CANADA OBTIENT ET CE QUE LE CANADA DONNE

En vertu de son entente avec le Royaume-Uni, le Canada obtient: 1) les préférences suivantes sur: le blé en grain, deux shillings les huit boisseaux (environ six sous le boisseau, au pair);

le beurre, 15 shillings le quintal (environ $3.75 au pair);

le fromage, 15 pour cent ad valorem;

les pommes crues, quatre shillings et six pence le quintal (environ $1.08 au pair);

les poires crues, quatre shillings et six pence le quintal (environ $1.08 au pair);

les pommes en conserve, trois shillings et six pence le quintal (ou 85 sous au pair);

les fruits séchés, 10 shillings, 6 pence le quintal ($2.52 au pair);

les oeufs frais, d'un shilling (24 sous) à un shilling, 9 pence (43 sous) les 10 douzaines (suivant leur classe);

le lait condensé et sucré, cinq shillings le quintal ($1.20 au pair);

le cuivre, non usiné, raffiné ou non, en lingots, en barres, en blocs, en feuilles, pains et tiges, deux pence la livre (4 sous).

Le Canada peut aussi exporter au Royaume-Uni en franchise, pour une période minimum de trois ans, ses oeufs, ses volailles, son beurre, son fromage et ses autres produits laitiers. Cette clause pourra être revisée les trois ans écoulés.

Le Canada obtient aussi:

Le maintien de la franchise dont il bénéficie sur le marché britannique en vertu de la loi des droits sur les importations. Cette loi frappe des taux du tarif général un certain nombre de produits. Sans l'entente, les produits canadiens auraient été frappés de ces droits à dater du 15 novembre prochain.

Le maintien du présent droit de 10 pour cent imposé aux pays étrangers pour les produits suivants: le bois, le poisson (frais et de mer), le saumon en conserve, d'autres poissons en conserve, l'amiante, le zinc et le plomb. Le Canada continuera de bénéficier de la franchise pour ces produits.

La modification des restrictions imposées au bétail canadien. Cette modification vaudra au moins $3 par tête à l'exportateur canadien.

Un contingentement du bacon et du jambon au maximum de 2,500,000 quintaux par année.

Le maintien pour 10 ans de la présente préférence sur le tabac canadien.

Il n'est pas formellement question des pommes de terre dans l'entente, mais la Grande-Bretagne étudiera la question d'abroger l'embargo sur la pomme de terre canadienne.

Le Canada donne ce qui suit, en retour de ce qu'il obtient:

De nouvelles marges préférentielles ou l'accroissement des marges présentes sur 220 articles du tarif canadien. La franchise pour plusieurs articles qui étaient soumis aux taux préférentiels. On croit que ces modifications ont trait au fer, à l'acier, aux textiles, aux produits chimiques, au verre et à d'autres produits, mais on ne fournit pas de précisions sur ce point, pour l'instant.

Seules les industries canadiennes dont le succès paraît raisonnablement certain seront protégées contre la concurrence du Royaume-Uni.

Les producteurs du Royaume-Uni bénéficieront de toutes les latitudes nécessaires pour faire une concurrence raisonnable aux autres sur les marchés canadiens.

Le Canada établira une commission tarifaire qui examinera les tarifs canadiens que lui signalera le Royaume-Uni.

Les droits sur les produits du Royaume-Uni ne seront haussés que sur l'indication de la commission tarifaire.

Les surcharges présentes sur certains produits britanniques seront supprimées dès que la situation financière du Canada permettra une telle mesure.

Le Canada étudiera en toute sympathie la question de réduire et finalement d'abolir le droit antidumping relatif au change.

Le Canada modifiera les règlements relatifs à l'importation du bétail de race du Royaume-Uni.

A-t-on détourné un million en Colombie-Britannique?

Victoria. — M. H. McGeough, qui a été directeur de l'aide fédérale aux gouvernement de la Colombie-Britannique, l'hiver dernier, vient de demander par écrit au lieutenant-gouverneur une enquête pour vérifier si plus d'un million de dollars destinés aux nécessiteux ont été distribués à des gens qui n'y avaient pas droit. M. McGeough affirme notamment: que le ministre des finances de la Colombie britannique n'a pas remis au ministère provincial des travaux publics, mais détourné de l'usage auquels elles étaient destinées des sommes que le gouvernement fédéral a fournies au gouvernement de la Colombie britannique pour l'aide aux sans-travail; qu'une grande partie des 16,000 personnes inscrites pour des allocations de secours n'avaient pas droit à ces allocations; que des prix exagérés ont été payés pour du matériel des camps de secours et que l'achat de ce matériel a été confié aux fonctionnaires des travaux publics et non à l'agent qui devait les faire.

L'éclipse du soleil d'aujourd'hui

C'est aujourd'hui mercredi qu'a lieu l'éclipse du soleil, qui sera totale dans la vallée du Saint-Laurent et partielle dans les autres régions du pays. Ce phénomène a fait accourir des savants des deux continents pour l'observer. C'est à Parent, dans le nord de la province de Québec, que l'éclipse totale sera visible le plus longtemps, soit durant 102 secondes.

Au Manitoba, l'éclipse partielle commencera vers 1 h. 15 de l'après-midi et se continuera jusqu'à 3 h. Elle sera d'environ 60%.

ECHOS D'EUROPE

Général espagnol condamné à la prison perpétuelle

Madrid. — Le général José Sanjurjo Sacanello, l'un des plus fameux soldats espagnols des temps modernes et le commandant général de l'armée espagnole, a été condamné à mort pour avoir dirigé un mouvement de révolte contre la république.

Un tribunal mixte (mi-civil et mi-militaire) a quelques jours après ce verdict commué la sentence en emprisonnement à vie.

Le vieux compagnon d'armes du général Sanjurjo et son ami de toujours, le général Herranz, s'est vu infliger une sentence de 12 à 20 ans de pénitencier, de même que l'un de ses aides, le colonel Infantès. Le fils du général Sanjurjo, Justo, un capitaine, a été remis en liberté.

Mort du lieutenant de MacMahon

Dakar, Sénégal. — Le petit-fils du maréchal de Mac-Mahon, second président de la troisième république française, le lieutenant Patrice de MacMahon, a été tué dans un engagement contre les tribus dissidentes du Rio de Oro.

Cinq autres officiers, des réservistes, ont trouvé la mort avec lui, de même qu'une cinquantaine de soldats sénégalais réguliers.

Les tribus, défaites et poursuivies par les aviateurs et les fantassins, ont été complètement mises en déroute.

Un nouveau traité franco-canadien

Paris. — L'agence Havas annonce que la France et le Canada ouvriront prochainement des négociations en vue d'élaborer un nouveau traité de commerce entre les deux pays.

La dépêche fait un bref historique des relations commerciales passées et souligne qu'avec le règlement de ses problèmes économiques avec la Grande-Bretagne et les autres dominions, le Canada peut entamer des négociations utiles avec la France.

"Il faut espérer, dit l'Agence Havas, que les arrangements futurs se termineront par un accord économique stable et rationnel, qui fera disparaître les difficultés si préjudiciables aux intérêts des deux pays par suite de l'abolition de l'ancien traité.

Piccard ne fera plus d'ascension

Desenzano, Italie. — Le professeur Auguste Piccard, qui a monté deux fois dans la stratosphère à plus de dix milles au-dessus de la terre, ne fera pas l'ascension projetée au-dessus du territoire de la baie d'Hudson.

Le projet sera cependant mis à exécution le printemps prochain par Charles Kipper, le compagnon de Piccard, lors de sa première ascension il y a un an. Il est certain cependant que le professeur Piccard aura la direction de cette ascension. Le professeur a déclaré qu'il ne veut plus faire d'ascension "parce qu'il se fait trop vieux".

L'appel de Gorguloff

Paris. — Les avocats de Gorguloff, l'assassin du président Doumer qui vient d'être condamné à la guillotine, s'inscrivent en appel en alléguant que leur client n'a jamais été bien équilibré et que son état mental s'est aggravé en prison.

Films de propagande britannique

Dublin. — Les membres de l'Armée républicaine irlandaise ont averti les gérants des cinémas de Dublin de ne pas montrer de films où apparaissent des membres de la famille royale ou encore tous les autres films que l'on peut considérer comme de la "propagande britannique".

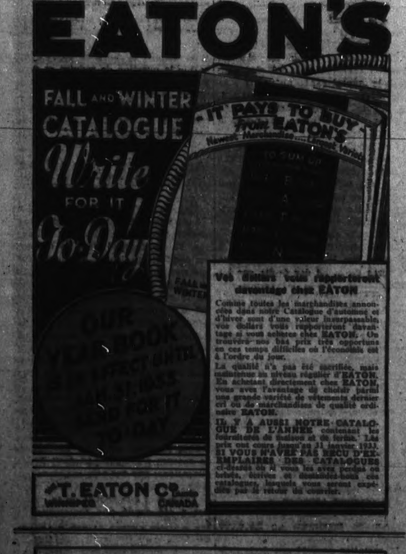
Une nouvelle manifestation des Bretons autonomistes

Rennes, France. — Les Bretons autonomistes, qui ont toujours compté des adversaires de l'union à la France depuis quatre cents ans, se sont encore livrés à une manifestation de leur antipathie. Au commencement du présent mois, ils bombardèrent, à l'hôtel de ville de Rennes, un bas relief symbole de l'union de la France et de la Bretagne. Quelques jours après, furent enlevés les fragments qui en restaient encore. Lorsque le camion qui transportait ces fragments partit de l'hôtel de ville, un cor de chasse sonna l'hallali, ce qui pour les chasseurs signifie que le cerf est aux abois. Un groupe d'autonomistes, réunis dans un café devant l'hôtel de ville, applaudit. Des gendarmes ont arrêté l'homme qui avait sonné cet hallali.

Mgr Seipel est mort pauvre

Vienne. — Mgr Ignace Seipel, qui fut chancelier d'Autriche et dont les funérailles ont réuni dans les rues de Vienne un quart de millions de citoyens, est mort pauvre. Il laisse une bibliothèque composée d'ouvrages de religion, d'économie et de politique, une montre d'or et quelques billets de banque qui restaient de son dernier mois de salaire.

OTTAWA. — Le congé de l'Action de grâces est fixé au lundi 10 octobre prochain.






LE DUEL A MORT PAPEN-HITLER

Le chef national-socialiste déclare une guerre sans merci au gouvernement qui va se défendre

Munich, Allemagne. — Dans un appel enflammé qu'il vient d'adresser à ses partisans, Adolf Hitler, le chef fasciste de l'Allemagne, annonce qu'il va lutter jusqu'au bout pour sauver la vie des cinq nazis qui ont été condamnés à mort par le tribunal sommaire de Beuthen et il déclare en même temps une guerre sans merci au gouvernement von Papen.

Après avoir affirmé que les nazis sont en mesure de mettre fin au gouvernement von Papen, le chef des "Chemises brunes" déclare: "Mes camarades allemands, vous comprendrez maintenant pourquoi j'ai refusé d'entrer dans le cabinet von Papen. Herr von Papen, votre objectivité sanglante n'existe pas pour moi.

"Je ne suis pas fait pour devenir le bourreau des patriotes qui combattent pour la liberté. Ce verdict est une provocation stupide.

"S'ils croient que je vais l'accepter, ils se trompent grandement. Le ciel peut nous envoyer épreuve sur épreuve, mais notre mouvement réussira à mettre fin à ce gouvernement de guillotine.

"Her von Papen a écrit son nom dans l'histoire de l'Allemagne avec le sang des patriotes."

Ritler termine cet appel en déclarant que 300 nazis ont été massacrés et qu'ils doivent être considérés comme des martyrs.

Riposte du gouvernement

Berlin. — Le gouvernement n'a pas mis de temps à répondre par un vigoureux manifeste à l'appel enflammé qu'Adolf Hitler lançait à ses partisans à la suite de la condamnation à mort de cinq nazis par un tribunal expéditif. La déclaration conjointe du gouvernement du Reich et du gouvernement de Prusse s'adresse évidemment à Hitler, bien qu'elle ne le nomme pas. Elle donne l'avertissement solennel que le gouvernement aura recours aux mesures les plus sévères pour faire respecter les lois et cela sans tenir compte des partis et des personnes.

ALBERT LEBRUN AU PAYS NATAL

M. Albert Lebrun, président de la République française, est allé passer quelques semaines de vacances dans son village natal, à Mercy-le-Haut, en Lorraine. Un journal raconte ainsi son arrivée:

Dès avant cinq heures de l'après-midi, près de cinq cents personnes étaient groupées devant la modeste maison de M. Albert Lebrun. Le frère du président, gros fermier dans le village, on le sait, était là fumant sa pipe en bavardant avec les membres du Conseil municipal.

A 5 heures 25, le tocsin annonça la voiture attendue. Deux minutes plus tard, M. Albert Lebrun arrivait devant sa demeure. Il nous vit d'abord, car, par habitude professionnelle, nous étions au rang. Il rit de bon coeur, nous serra la main amicalement. Il n'était donc pas fâché.

Ses concitoyens l'acclamaient. Il dit bonjour à tous ses amis, très simplement et visiblement heureux.

Le maire lui souhaita la bienvenue, lui disant l'orgueil du village lorrain.

Une fillette récita un compliment et offrit une gerbe de fleurs des jardins du pays.

Alors, pour répondre à tous, M. Albert Lebrun se plaça sur le perron de sa maison, face à la rue.

— Merci, mon cher maire, dit-il, pour votre si aimable bienvenue... Ce qui me fait plaisir, c'est que l'événement dont vous vous réjouissez a fait connaître, à la France entière, le petit village lorrain où nous sommes nés... Dans ces jours heureux, il faut penser à nos parents, auxquels nous devons d'être ce que nous sommes. Aussi, je propose d'aller ensemble au modeste cimetière de notre village où dorment nos aïeux. Sur leurs tombes, nous déposerons les fleurs qui m'ont été offertes aujourd'hui et le bouquet que vos enfants m'ont donné tout à l'heure. En passant sur la place du village, nous marquerons un arrêt devant le monument élevé à la gloire des enfants du pays, tombés sur les champs de bataille de la grande guerre.

Ainsi il fut fait. Sans escorte, sans gendarmes, sans service d'ordre, sans cortège officiel, mais seulement entouré d'amis, M. Albert Lebrun gagna la place où il s'arrêta devant le monument aux morts de la guerre, puis au cimetière où il se recueillit, devant les tombes de ses parents.

Comme il était venu, il retourna jusqu'à son logis. Déjà la foule était moins dense dans les rues.

Arrivée devant sa porte, M. Albert Lebrun dit au revoir aux gens du village qui étaient encore là.

En choeur, on lui répondit: "Bonnes vacances, bonnes vacances."

M. Bennett au congrès du Barreau canadien

Ottawa. — Le premier ministre du Canada, M. Bennett, assistera à l'ouverture du congrès de l'Association du barreau canadien à Calgary le 31 août.

Me Louis Saint-Laurent, président de l'Association du barreau canadien, assistera au congrès en compagnie de M. Ernest Lapointe, de Me Robert Taschereau, de Québec, et autres.

Deux victoires agricoles

Des Moines, Iowa. — Les cultivateurs de l'ouest moyen qui font la grève pour faire hausser les prix de leurs produits ont remporté deux victoires dans le Nebraska. Les autorités de la "Iowa-Nebraska Cooperative Milk Association" ont consenti à porter de $1.45 à $2.00 le prix des cent livres de lait. A Lincoln, les laitiers ont consenti à payer $1.80 les cent livres, ce qui constitue une augmentation de 40 sous.

Le C.N.R. réduit son personnel

Montréal. — M. S.-J. Hungerford, président intérimaire du Canadien National, annonce de nouvelles réductions dans le personnel de ce chemin de fer. A partir du 1er septembre, des positions seront abolies, d'autres seront combinées et la moyenne des appointements des fonctionnaires sera réduite de façon générale.

Les positions abolies seraient au nombre d'environ cinquante-cinq. La réduction des appointements serait de quarante pour cent dans le cas de certains hauts fonctionnaires de l'exécutif et irait en diminuant en proportion des appointements des autres.

Mort de M. Léon Schanus

M. Léon Schanus, ancien magistrat de police de Fort Alexandre et Saint-Georges, Man., bien connu dans ces districts depuis cinquante ans, est mort à Pine Falls. Il avait été pendant de nombreuses années instituteur. Né en Belgique, M. Schanus avait pris part à la guerre franco-prussienne de 1870 et était décoré de la Légion d'honneur. Ses funérailles ont eu lieu jeudi à l'église de Saint-Georges.

Dans l'eau

Jopo, quatre ans, s'escrime avec un crayon sur une feuille de papier:

— Que fais-tu, mon bonhomme? lui demande son oncle.

— Je dessine des poissons, mon oncle.

— Mais on ne les voit pas.

— Bien sûr, puisqu'ils sont dans l'eau!

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$3.8850
Franc français	0.0439
Belga belge	0.1555
Franc suisse	0.2171
Lire italienne	0.0574
Couronne suédoise	0.1994
Couronne norvégienne	0.1949
Couronne danoise	0.1994
Mark allemand	0.2666
Couronne hollandaise	0.4507

LE MARCHE

30 AOUT 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.50—$5.25
Moyens	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.00—$2.75
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.50—$5.25
Moyens	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.25—$3.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.00—$4.75
Moyennes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Moyens	$4.50—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$2.25—$2.75
Moyennes	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Pour conserve	$ .75—$1.00
Taureaux—	
Bons	$1.25—$1.50
Ordinaires	$1.00—$1.15
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$1.50—$2.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.75
Vaches laitières	$30.00—$50.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.50—$5.00
Ordinaires et moyens	$2.50—$4.00
Porcs—	
Bacon	$4.50
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.75
Très pesants	$2.25—$3.25
Légers et maigres	$3.00—$4.25
Truies No 1	$3.00—$3.25
Truies No 2	$2.25—$2.50
Inférieurs	$1.50—$2.00
Verrats	$1.00—$2.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$4.00—$4.75
Ordinaires	$2.50—$3.50
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$2.00
Bons, poids moyen	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.00—$1.50
PRODUITS	
Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .19—$ 19½
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .12
Premiers	$ .10
Seconds	$ .06
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .75
Au détail	$1.00
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.25
2 sacs de 49 livres	$2.32½
4 sacs de 24 livres	$2.47½
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.85
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 29 août 1932

GRAINS	Mardi 23 août	Merc. 24 août	Jeudi 25 août	Vend. 26 août	Samedi 27 août	Lundi 29 août
Blé No 1 Nord	.54⅜	.53⅞	.54⅞	.53⅞	.54¼	.56⅞
2 Nord	.51¼	.50⅞	.51¼	.50⅞	.51⅛	.53⅞
3 Nord	.50⅜	.49⅞	.50½	.49⅞	.50½	.52⅜
Avoine 2 CW	.26¾	.26¾	.27⅛	.27	.26⅞	.27
3 CW	.25¼	.25¼	.25⅝	.25⅛	.25⅝	.25
Orge 3 CW	.32⅜	.32⅝	.33½	.33¼	.33⅞	.35⅝
4 CW	.30⅞	.30⅝	.31½	.31⅜	.32	.33⅞
Lin 1 NW	.72	.71¼	.72¼	.72¼	.73½	.75
2 CW	.68	.67⅜	.68½	.68⅜	.69½	.71
Seigle 2 CW	.32⅜	.31¼	.32⅜	.32¼	.33⅜	.34½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.54⅜	.53⅞	.54⅞	.53⅞	.54⅛	.56⅞
Avoine 2 CW	.25¾	.25¾	.25⅞	.25⅝	.25⅞	.25⅞
Orge 3 CW	.31⅜	.31⅝	.32½	.32¼	.33	.34⅞
Lin 1 NW	.72¼	.71¼	.72¼	.72¼	.73½	.75¼
Seigle 2 CW	.32⅜	.32	.32⅞	.32¼	.33⅜	.34½
Options						
Blé Octobre	.55¼	.54⅞	.55⅜	.55	.55⅛	.57⅝
Décembre	.57⅜	.56⅝	.57⅜	.56⅝	.57⅜	.59⅝
Mai	.61⅞	.61	.62⅜	.61⅞	.61⅝	.63⅝
Avoine Octobre	.25¾	.25¼	.25⅝	.25¼	.25⅜	.26
Décembre	.24⅝	.24⅝	.25⅜	.25⅛	.25⅜	.25⅞
Mai	......	......	.29⅝	.29¼	.28⅝	.29
Orge Octobre	.31½	.31⅞	.32½	.32⅜	.33	.34⅞
Décembre	.31½	.31¼	.32⅝	.32⅝	.33⅝	.34⅞
Mai	......	......	.36⅝	.36⅝	.36⅝	.38⅝
Lin Octobre	.73¾	.73½	.74½	.73⅝	.74¾	.76½
Décembre	.76	.75½	.76	.76	.77	.79
Mai	.81¾	.81½	.82	.82	.82½	.85½
Seigle Octobre	.33½	.33	.33½	.33½	.34½	.35½
Décembre	.35½	.34½	.35½	.35	.36½	.37½
Mai	.39	.39	.40	.40	.41	.41½

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 31 AOUT 1932 NUMERO 14

Je reste toujours surpris en voyant la facilité avec laquelle les agriculteurs prennent la décision, si sérieuse pourtant, de quitter leur ferme pour chercher un refuge en ville.

Mgr O. CHARLEBOIS.

LA LIBERTÉ

Si l'on veut rendre l'agriculture payante, il faut cultiver la terre avec plus de méthode, se mettre au courant des méthodes modernes, écouter les conseils des spécialistes.

Mgr A. BELIVEAU.

CONNAISSONS-NOUS SUFFISAMMENT NOTRE COLLEGE?

Formation intellectuelle et religieuse — Réponse à quelques objections — Pourquoi le grec? — Pas assez d'anglais et de vocations sacerdotales

L'ouverture des classes au Collège aura lieu, cette année, le 8 septembre au matin, la rentrée des élèves devant se faire dans la journée du 7.

L'oeuvre — sainte — devons-nous dire de notre Collège doit se continuer malgré les temps pénibles de malheur que nous traversons. Pour nous tous, catholiques, diocésains de Saint-Boniface, et Canadiens français, cette oeuvre est la nôtre. Elle se complique même d'une question de vie, nous le savons.

Chaque année, et spécialement aujourd'hui, des sacrifices immenses s'imposent à plusieurs. Mais grâce à Dieu, jusqu'à présent nous nous tenons, nous nous encourageons les uns les autres, et le Collège survit malgré tout. Il lui en coûte parfois! — quelques-uns plus perspicaces le devinent fort bien — cependant tant qu'il pourra tenir, il tiendra.

Mais encourageons; songeons seulement à notre avenir et plus particulièrement à l'avenir de nos enfants.

Il n'est plus nécessaire de faire l'apologie de la méthode des Jésuites; elle est assez connue aujourd'hui un peu partout pour que chacun se rende compte de ses résultats, lorsqu'elle n'est pas victime de circonstances incontrôlables. Souple, cette méthode l'est autant qu'on peut le souhaiter, parce qu'elle peut s'adapter à toutes les catégories de gens intelligents, mais elle garde toujours un air de sévérité ou d'austérité qui parait souvent excessif.

L'enseignement du grec, — le fameux grec — celui du latin, de la philosophie quelquefois, paraitra inutile et d'un autre siècle; la durée du cours même suffira pour qu'on s'en éloigne. Tout cela parce qu'on ne connait pas les véritables effets du cours classique.

Il y a quelques années, M. Zéphirin Hébert, du *Board of Trade*, dans une causerie devant des hommes d'affaires insistait sur la nécessité pour eux des bonnes manières, de la culture intellectuelle et du jugement. Et il ajoutait que c'est une erreur de croire qu'un garçon, après quelques années de *High School*, est préparé pour la vie; que c'était aussi une erreur de croire que la connaissance des classiques est étrangère au succès des affaires, car l'homme d'affaires a besoin autant que tout autre d'avoir un cerveau solidement organisé et bien meublé. *"Si certains de nos hommes d'affaires ont réussi malgré une instruction et une éducation plus ou moins rudimentaires, cela ne signifie pas qu'ils auraient moins réussi avec plus de connaissances générales. Ils auraient percé plus vite et auraient vraisemblablement monté plus tôt aux premiers postes."*

Le but du cours classique n'est donc pas tant l'accumulation des connaissances que le développement normal des facultés de l'homme. On peut arriver à bourrer la tête de l'enfant, à en faire une petite merveille, un prodige, sans nécessairement le former et le développer. Cela, c'est le travail de la mémoire. La mémoire fatiguée, ou cessant d'être en action, il ne reste rien, parce que les autres facultés, l'intelligence et la volonté, n'ont pas suffisamment été exercées.

Dans les jeux, par l'exercice des muscles, on développe les membres d'un corps qui sera robuste. Dans les versions et thèmes des classes ou études, on travaille sur l'intelligence et la volonté, par quoi un homme acquiert une valeur personnelle.

Former l'intelligence, la volonté et la mémoire est donc le but unique du cours classique? Oui, mais il va jusqu'au bout. Il forme aussi l'âme, l'âme chrétienne, l'âme catholique.

Et ce qu'il nous faut chez nous, n'est-ce pas des hommes de cette culture? C'est-à-dire des hommes qui ont non seulement une volonté trempée, capables de faire face à n'importe quelle difficulté, mais surtout des hommes à convictions religieuses, connaissant le devoir tel qu'il est et sachant, par leur influence publique ou privée, conduire les âmes vers leur salut véritable? Voilà donc l'oeuvre du collège, voilà sa mission: former le caractère et inculquer des convictions religieuses profondes. Est-ce assez noble et à la fois assez simple?

Reconnaissons l'importance de cette oeuvre et ne laissons pas à nos enfants le soin de demander le cours classique. Dirigeons-les dans ce sentier dès que nous les croyons aptes à une telle formation.

Que nos enfants soient des chefs, et ils le seront s'ils suivent la formation qu'ils auront reçue.

Voilà pourquoi il est normal que nous rencontrions des hommes de toutes les professions chez nos anciens, et spécialement des prêtres de Jésus-Christ et de sa religion sainte. Tous y comptent et la formation doit normalement y mener.

* * *

Mais il reste toujours des objections!

Le grec, enfin, à quoi cela sert-il, se demande-t-on malgré tout? Je vous rétorque: la chimie, la physique, la trigonométrie ou les hautes mathématiques, que vos enfants étudient dès les basses classes dans les écoles, mais dont ils ne prennent connaissance au collège que dans les classes supérieures, à quoi cela sert-il dans la vie pratique? Les spécialistes s'en servent et gagnent leur vie par ces sciences, mais les autres?

L'opinion peut rester libre sur les matières d'enseignement, pourvu qu'il donne des résultats. Et, soit dit en passant pour la consolation de ceux qui en veulent au grec, on l'enseignera dorénavant une année de moins au collège. On ne l'abandonne pas, parce qu'il reste toujours vrai qu'il rend plus souple et qu'il aide à faire l'intelligence plus claire; mais la méthode s'adapte, comme nous disions plus haut.

* * *

L[illegible] ne s'adapte pas: l'enseignement de l'anglais est insuffisant pour le pays. Autrefois peut-être, aujourd'hui, non. Qu'on consulte le palmarès. L'anglais devient de plus en plus matière importante. On y enseigne même le *Freshman* et le *Sophomore*, c'est-à-dire le cours de littérature anglaise correspondant aux classes françaises de Belles-Lettres et de Rhétorique. Les professeurs sont choisis, tant pour les jeunes que pour les plus vieux. L'an dernier, les parents ont pu assister à un débat public en anglais donné par les élèves des trois premières classes du cours...

* * *

Et où sont les vocations sacerdotales, car le collège est séminaire? Cette vocation ne se donne pas par les hommes. Elle se cultive tout au plus. Une fois donnée à qui que ce soit, elle peut se perdre, ou si elle ne se perd pas, le sujet reste malheureusement libre d'y répondre ou non, selon son esprit de générosité et de sacrifice envers le bon Dieu.

Mais alors elles ne se cultivent pas? Une petite enquête faite sans qu'on s'en doutât a prouvé que chaque professeur, dans chaque classe, a parlé souvent, pour ne pas dire régulièrement, de la nécessité et de la beauté de la vocation sacerdotale. Et alors? Il y a des vocations sacerdotales. Ainsi, pour ne prendre que l'exemple de cette année: sur six finissants, trois entreront au séminaire cet automne et un quatrième se ferait religieux. Voilà un certain résultat, surtout si l'on se souvient que de cette même classe, sept sont déjà religieux, ce qui fera bien onze prêtres.

Peut-être y en aurait-il plus s'il y avait dans les familles, aujourd'hui comme autrefois, un peu plus d'esprit de sacrifice et de surveillance pour seconder les éducateurs du collège.

* * *

Le collège, en tout cas, dit-on, manque son coup. Voyez quelques anciens qui ne font honneur ni à eux ni à nous. Devons-nous nous étonner? C'est inévitable. Le divin Maitre lui-même n'a pas réussi avec tous ses apôtres. Il y a eu des mauvais catholiques, la religion est-elle mauvaise pour cela?

* * *

Enfin, pour finir, remarquons qu'un mal bien moderne a tendance à se répandre chez nos gens. Ils aiment un peu la critique. Ne serait-il pas mieux de s'entr'aider, ne serait-ce que par des bons mots et de la sympathie qui seconderaient les ouvriers de la bonne cause?

UN ANCIEN DU COLLEGE: P. G.

"DOMREMY"

Il semble que tout a été dit, que tout a été écrit sur Sainte Jeanne d'Arc. Et voici pourtant que M. Charles Baussan a trouvé le moyen d'ajouter une fleur nouvelle à la splendide et glorieuse gerbe que tant d'historiens et tant de panégyristes ont tressée en son honneur.

Une fleur d'un parfum délicieux: c'est à Domremy et à Vaucouleurs qu'il est allé la cueillir. Il n'est pas contenté d'un pèlerinage hâtif; avec un soin scrupuleux, avec une pieuse curiosité, il a visité en détail et pendant plusieurs jours cette vallée encore embaumée des souvenirs de la Pucelle. Devant ce paysage que Jeanne a contemplé chaque jour depuis son enfance, sur ces routes qu'elle a tant de fois parcourues avec ses amies Hauviette et Mengette, dans ces sanctuaires où elle a prié, il retrouve le vrai visage de cette fille des champs, de cette fille de Dieu, qu'un mystérieux dessein de la Providence a appelée à une mission merveilleuse. En suivant ses pas à Domremy, à Greux, au Bois Chesnu, à Bermont et à Vaucouleurs, il la voit revivre et il la fait revivre pour ses lecteurs, si bien que les dix-sept années qui se sont écoulées depuis la naissance de Jeanne jusqu'à son départ pour la grande épopée nous apparaissent avec un étonnant relief. Tel est le sujet, telle est la trame originale et prenante du beau volume qu'il a récemment publié dans la collection "Les Pèlerinages".

Domremy est resté un village, un village paisible, le village de Jeanne. Des maisons neuves s'y mêlent bien maintenant aux vieilles maisons de jadis. "Mais ce sont toujours ces logis ruraux du temps passé qui sont les plus nombreux, ce sont eux qui parlent, qui disent la pensée du pays et la vie d'autrefois. Travail des champs et vie familiale; labeurs et joies simples; existences cachées, renfermées: voilà ce que racontent, sans phrases, à demi-mots et presque à voix basse, ces toits penchés d'un seul côté à la mode lorraine et couverts de tuiles creuses et rouges, d'un rouge passé". C'est ainsi que se présente la maison où Jacques d'Arc et Isabelle Rormée menèrent une existence de travail et de solide piété. C'est là, c'est devant cette grande cheminée, gardée par les hauts landiers de fer, que Jeannette, assise aux côtés de sa mère, s'occupait à coudre, à filer au rouet ou au fuseau. C'est là qu'Isabelle lui fit réciter ses premières prières et lui apprit l'Evangile et la vie des Saints. Comment entrerait-on sans émotion dans cette demeure qui a peu changé, dans cette chambre où Jeanne a vécu, a grandi, a prié!

La maison paternelle et l'église, tels sont les lieux bénis où s'est façonnée cette âme privilégiée. L'église de Domremy, malgré les guerres, les incendies, les injures du temps, est demeurée dans ses parties essentielles ce qu'elle était autrefois. La vieille cuve baptismale qui date du XIIe siècle, est encore à sa place; et voici l'autel de Notre-Dame où la fillette vint si souvent prier et apporter des guirlandes de fleurs; et voici l'un des pilliers sur lesquels s'attachait la Table Sainte où Jeanne a fréquemment communié avec tant de foi et tant d'amour.

Sous la conduite de notre guide, M. Charles Baussan, suivons Jeanne au Bois Chenu. Avec ses amies, les dimanches d'été, elle s'y rendait fréquemment; elles chantaient, dansaient des rondes, cueillaient des fleurs. Et parfois, quand elle s'écartait et se recueillait, elle y entendit les Voix du Ciel qui la pressaient d'aller au secours du gentil Dauphin. En ce même lieu, M. Baussan la retrouve aujourd'hui, auréolée de gloire, dans la belle basilique que les évêques de Saint-Dié ont élevée grâce à une souscription nationale.

Combien nous aimerions à visiter avec notre auteur et le château de l'île dont il ne reste que des souvenirs, et Greux, et Vouthon, pays d'Isabelle Romée, et le bois de Bermont où l'on vénère encore la statue en bois de la Vierge devant laquelle Jeanne est venue s'agenouiller!

Suivons-la enfin à Vaucouleurs, au château du Sire de Baudricourt. C'est là le dernier épisode de sa vie cachée; c'est en même temps le premier acte, la première étape de sa vie publique. A plusieurs reprises, elle vient trouver le bailli du roi, elle lui annonce qu'elle doit, par ordre du ciel, se rendre auprès du Dauphin et qu'elle le mènera sacrer. Baudricourt commence par hausser les épaules: "Ramène-la à son père, dit-il à Bernard Lassois, et donne-lui des gifles".

Mais elle revient, elle insiste. Peu à peu les sympathies se groupent autour de cette jeune paysanne, si pieuse, si sûre de sa mission. Deux gentilshommes, Jean de Metz et Bertrand de Poulengy, plaident sa cause auprès du capitaine. Baudricourt, enfin, est convaincu; il consent à donner à Jeanne une escorte; il lui fait don d'une épée. Et le 23 février 1429, l'héroïne qui va délivrer Orléans et mener le roi à Reims, franchissait avec ses six compagnons la Porte de France qui subsiste encore et que nous retrouvons à la sortie de Vaucouleurs.

Cette histoire de l'enfance et de l'adolescence de Jeanne d'Arc, située dans le cadre où elle s'est déroulée, forme un livre exquis, écrit avec fraîcheur, avec poésie, dans un style simple et limpide. Tous ceux qui voudront mieux connaître le vrai visage de notre Sainte nationale liront l'ouvrage de Charles Baussan. Et ceux qui l'auront lu auront le désir de faire à leur tour le pieux pèlerinage et de parcourir eux-mêmes ces lieux calmes et mystérieux où de si grandes choses se sont préparées.

Delom de MEZERAC.

TORONTO. — M. R.-B. Bennett a ouvert vendredi la [illegible] exposition annuelle de Toronto, qui durera jusqu'au 10 septembre.

PORTLAND, Maine. — S. Exc. Mgr McCarthy, évêque élu de Portland, a été sacré mercredi matin, dans la cathédrale de l'Immaculée-Conception.

[illegible] a détruit la religion, la morale et la politesse.—J. Joubert.

NOUVELLES DE PARTOUT

Nouvelle réduction dans les dépenses provinciales

Le premier ministre Bracken a annoncé une nouvelle réduction de 7% dans les salaires des employés du service civil provincial, ce qui fait une réduction totale de 15% et de 25% dans le cas des salaires les plus élevés. Les appointements des ministres se trouvent affectés aussi bien que ceux des simples employés. Cette réduction prendra effet le 1er septembre.

L'administration provinciale songe à cesser de garantir les obligations municipales. Il est probable aussi que différents octrois à des organisations publiques ne seront pas renouvelés. On s'efforcera de fusionner certains services dans la mesure du possible.

M. Bracken assure cependant que les octrois aux écoles publiques seront maintenus et que seuls les crédits à l'Université seront réduits.

Trois ans de prison pour des Doukhobors

Canora, Sask. — Douze Doukhobors ont été condamnés à trois ans d'emprisonnement, et six autres purgeront des peines plus légères. Tous sont membres de la secte dite de la liberté. Ils ont été déclarée coupables d'avoir participé à une parade sans vêtements sur la grande route au sud de Veregin, non loin de Kamsack.

La récolte du blé du Canada est estimée à 475,000,000 de boisseaux

Calgary. — Le "Wheat Pool" de l'Alberta estime que la récolte mondiale de blé sera de trois millions de boisseaux de moins qu'en 1931 et de trente-six millions de boisseaux de moins qu'en 1930; il fixe la récolte de blé du Canada à 475,000,000, celle des Etats-Unis à 722,687,000 boisseaux, et celle du continent nord-américain à 1,206,751,000 boisseaux.

Lord Bessborough se montre fort optimiste

Saskatoon. — S. E. Lord Bessborough, gouverneur général du Canada, après avoir passé cinq heures dans la ville de Saskatoon, souligna combien ce centre urbain avait changé depuis qu'il le visita pour la première fois il y a 30 ans, alors que ce n'était qu'un maigre village. Il dit que la mentalité des pionniers existait encore et que grâce à elle l'Ouest canadien était assuré d'une longue prospérité.

Lord Bessborough, parlant de la conférence impériale, remarqua qu'en plus des profits immédiats, l'on devait escompter aussi la compréhension plus complète, intégrale, des besoins réciproques de toutes les nations formant l'Empire britannique.

Futurs conférenciers de l'Institut Scientifique

Montréal. — Parmi les conférenciers que l'Institut scientifique franco-canadien fera venir au Canada, l'automne et l'hiver prochains, se trouvent le grand économiste Lucien Romier, le philosophe Jacques Maritain et le psychologue tant admiré à Montréal, le chanoine Gustave Jeanjean.

L'exploit d'un taureau furieux

Toronto. — Ce fut un sauve-qui-peut général, dans Sunnyside, lorsqu'un taureau furieux courut en trombe à travers le quartier. Deux bouviers conduisaient la bête à l'abattoir, lorsqu'en passant près de la plage, l'animal, rendu furieux par les maillots aux couleurs vives des baigneurs, bondit en bas de la voiture.

Le taureau charge flâneurs et baigneurs et les force à plonger en choeur. Puis il s'engage sur la rue principale, enfonce deux autos, tombe et se casse le cou.

A ce moment précis, la police arrive et déblaie la chaussée, mais la circulation avait été bloquée pendant une demi-heure.

Les ravages de l'alcool sont énormes

New-York. — Le rapport préliminaire du troisième congrès international des eugénistes, sans prendre position de quelque façon que ce soit en ce qui concerne la prohibition, appuie particulièrement sur les dangers que l'alcool fait courir à la race humaine.

Une section spéciale, chargée de l'étude de l'amélioration des conditions d'existence, vient de démontrer, chiffres en mains, que la population des Etats-Unis envoie chaque année, en moyenne, deux fois plus d'individus dans les hospices pour faibles d'esprit, qu'elle n'en envoie dans les universités.

Le rapport sur l'alcool est plein de faits importants. Lors du dernier congrès de 1922, un comité spécial a été créé pour étudier le problème et son président demande que l'on prenne des mesures radicales pour sauver la race, menacée par la syphilis et l'alcool. En ce qui concerne ce dernier fléau, il faut à tout prix diminuer la consommation de l'alcool.

L'usage des boissons fortes a provoqué un nombre incalculable de cas de folie et de faiblesse mentale. Rien qu'aux Etats-Unis, le nombre d'aliénés et de déficients intellectuels dépasse les 18,000,000.

Les ouvriers du Père Noël sont en grève

New-York. — Les ouvriers du Père Noël sont en grève, à New-York. Pour le moment, ils ne fabriquent plus de jouets pour les enfants, même pour les petits qui sont bien sages. Mais il y a du temps d'ici à Noël et l'on peut encore espérer.

Au nombre de 3,500, les ouvriers qui fabriquent des jouets ont en effet cessé leur travail. Ils disent qu'ils ne sont payés que de \$8 à \$18 par semaine, que cela n'est pas suffisant, et qu'enfin ils travaillent dans des conditions hygiéniques déplorables. Ils veulent donc de meilleurs salaires et ils veulent aussi que leur santé soit mieux protégée avant de se remettre à fabriquer des poupées, des petits moutons, etc.

Qui veut un chemin de fer pour rien?

Denver, Colorado. — Un chemin de fer est offert gratuitement à qui voudra l'administrer de façon convenable. Voilà l'offre extraordinaire que la compagnie Denver and Rio Grande vient de faire de l'embranchement long de 39 milles, entre Saferino et Lake City, à celui qui sera prêt à maintenir sa circulation et à payer les taxes.

Une offre aussi étrange a chance de décourager les plus ambitieux. Ils se diront avec raison qu'il est rare de voir donner "quelque chose" pour rien. Le prix d'achat leur paraitra sûrement trop cher.

Chaque délégué à la Conférence a reçu un souvenir

Ottawa. — Un souvenir de la conférence impériale a été offert à chacun des délégués, par l'hon. Arthur Sauvé, ministre des postes. C'est un étui en cuir vert contenant une série de timbres-poste émis spécialement pour la conférence. Sur l'étui, il y a l'écusson du Canada et les mots suivants: "1932, Ottawa Conference". Il y a aussi dans l'étui une série de timbres-poste ordinaires de 1 à 10 sous.

Deux femmes ont passé plus de huit jours dans l'air

New-York. — Mme Frances Marsalais et Mme Louise Thaden ont sacrifié environ 196 heures de sommeil et de repos, afin d'établir un nouveau record de durée pour femmes, au-dessus de Long Island. Elles sont demeurées dans les airs huit jours, quatre heures et cinq minutes. L'ancien record était de 123 heures, et il fut établi l'an dernier à Los Angeles par Bobby Trout et Edna-May Cooper. Mmes Marsalais et Thaden ont battu ce record par plus de trois jours.

Apostolat de la Prière et Ligues du Sacré-Coeur

Intention générale bénie par le Saint-Père: L'amour de la Croix.

Voilà un amour qui est rare. Pour une Alice Rolland, vraie fleur de la Passion, qui va demander à la sainte Vierge, à Lourdes, de ne pas la guérir, combien feraient tous les pèlerinages du monde pour obtenir une guérison physique. Notre-Seigneur s'en est plaint: "Vos prières se résumeraient bien dans ce mot: "De votre croix, délivrez-nous, Seigneur! De cette maladie! De cette perte d'argent! De cette épreuve temporelle!"

L'épreuve est une grâce précieuse, parce qu'elle met sur les épaules la croix de Jésus. Et c'est parmi les porteurs de croix qu'il reconnait ses vrais amis. Les plus lourdes, il les met sur les épaules de ses amis les meilleurs. Il les rend si lourdes que des faibles ne se font pas scrupule de tomber dessous. Ils se relèvent avec courage: Jésus est tombé aussi, sous sa lourde croix; il s'est relevé, il l'a portée jusqu'au sommet du Calvaire, il y est monté, il y est mort. Qui l'aime le suive. Au moins de loin. Appelons croix tout ce qui contrarie. Nos associés doivent aimer Jésus assez pour accepter les menues contrariétés de chaque jour. Qu'ils demandent cet amour des tribulations, qui permette à Jésus de leur donner, comme gentil cadeau, des croix toujours plus lourdes: c'est le chemin direct de la sainteté.

Intention missionnaire: L'action catholique dans les missions.

TORONTO. — Le R. P. John McPhail, Rédemptoriste, l'un des plus vieux missionnaires du Canada, est mort à l'âge de 77 ans. Il avait fait ses études au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, province de Québec.

ROME. — S. S. le Pape Pie XI a accordé vendredi une audience à S. Exc. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La succession de M. Belcourt

Le Devoir (Omer Héroux):

Ballon d'essai ou simple écho d'une rumeur, la note de l'"Evening Journal" d'Ottawa, qui annonçait le remplacement de M. Belcourt par M. Fripp, ancien député d'Ottawa, et l'accession à la Cour suprême de l'Ontario, en guise de compensation pour le groupe franco-ontarien, de M. Louis Côté, député d'Ottawa à Toronto, n'aura point de succès.

Pourquoi un acte de claire et élémentaire justice devrait-il avoir pour pendant un acte d'injuste et évidente absurdité?

La solution logique, c'est le remplacement de M. Belcourt par un homme du même groupe et la nomination d'un Franco-Ontarien à la Cour suprême.

Deux sénateurs franco-ontariens sur vingt-quatre, un juge franco-ontarien sur dix-neuf, cela ne doit tout de même paraitre ni excessif ni scandaleux.

Du point de vue haute politique, ce serait une grosse erreur; du point de vue tactique électorale, ce pourrait être une formidable "gaffe".

Car il faut bien essayer de voir les choses telles qu'elles sont. M. Belcourt n'était point simplement un sénateur franco-ontarien, représentant de façon plus particulière le groupe numériquement le plus puissant de la minorité, celui de l'Est (Ottawa, Prescott, Russell); il était devenu, pour toute la minorité franco-ontarienne, pour tous les groupes français du pays, l'incarnation même de la minorité. Refuser de lui donner pour successeur un homme qui représenterait le même élément, les mêmes intérêts collectifs, risquerait d'avoir sur la fortune du gouvernement un retentissement beaucoup plus considérable que toute satisfaction donnée à tels ou tels intérêts particuliers.

L'avantage immédiat du parti, le souci de la tactique électorale se joignent ainsi aux considérations d'ordre supérieur pour imposer au pouvoir fédéral une décision de justice et de bon sens.

Nous avons l'espoir qu'il saura ne s'y point dérober.

Le choix des institutrices

Le Droit (Charles Gautier):

Qu'une commission scolaire congédie une institutrice qui a déjà fait ses preuves ou qu'elle refuse de se défaire d'une maitresse inférieure pour la remplacer par une plus compétente, dans les deux cas elle manque à son devoir qui est de rendre l'instruction la plus efficace possible, de rechercher ce qu'il y a de mieux pour la formation intellectuelle et morale des enfants.

L'enseignement bilingue est plus difficile que celui donné dans les écoles publiques. Dans nos écoles, l'instituteur ou l'institutrice doivent infuser aux enfants au cours d'un nombre d'années fixé la connaissance des deux langues, ainsi que celle de toutes les autres matières qui sont inscrites au programme des écoles publiques et séparées.

C'est donc une double tâche qui est imposée aux éducateurs de notre jeunesse. Pour la remplir avec succès, il leur faut une longue préparation, une méthode sûre, une direction commune qui leur apprenne comment utiliser tous les instants de leur enseignement et ne jamais perdre de vue ce qui importe le plus: édifier sur une solide connaissance de la langue maternelle l'étude d'une langue seconde, éviter que cette langue seconde devienne la préoccupation dominante de l'enfant, former des cerveaux qui penseront d'abord en français.

SAINT-BONIFACE

Le maire David Campbell est mort

David Campbell, C.R., maire de Saint-Boniface et avocat bien connu de Winnipeg, est mort jeudi, à l'Hôpital Général de Régina, où il était malade depuis deux mois. Il était âgé de 62 ans.

L'hiver dernier, il avait subi à Rochester une sérieuse opération dont il ne s'était jamais complètement remis. Au cours d'un voyage en automobile à Edmonton, il était tombé malade en Saskatchewan et avait dû être transporté chez sa fille à Régina, puis à l'Hôpital Général de cette ville. Depuis quatre semaines, on lui avait fait quatre transfusions de sang. Mme Campbell, son fils Oscar et sa fille, Mme William Currie, de Régina, étaient à son chevet au moment du décès.

La disparition du maire de Saint-Boniface a été vivement ressentie dans notre ville où il était très estimé pour les grands services rendus. Sous sa direction, le conseil municipal avait pris un regain de vie. Il était sympathique à tous et se montrait sage conseiller par ces temps de détresse.

En signe de deuil, la cour de police n'a pas siégé jeudi. Le magistrat Henri Lacerte, l'avocat de la couronne E.-J. Thomas et Me Alexandre Bernier, au nom du Barreau, ont fait l'éloge du défunt.

Né dans l'Ontario, M. Campbell était devenu orphelin très jeune et laissé à ses propres ressources. C'est en gagnant sa vie comme messager de télégraphe et télégraphiste qu'il réussit à s'instruire et à obtenir le grade de bachelier à l'Université de Toronto. Il devint secrétaire de l'Ordre canadien des Télégraphistes de chemins de fer, puis troisième vice-président de l'Ordre américain des Télégraphistes. En cette qualité, il voyagea à travers le Canada et les Etats-Unis et fut en contact avec les chefs de toutes les grandes compagnies de chemins de fer. Tout en voyageant, il se mit résolument à l'étude du droit et se fit recevoir avocat. Il vint alors s'établir à Winnipeg et se spécialisa dans les affaires légales concernant le travail, branche dans laquelle il était reconnu comme une autorité. En 1924 il fut nommé conseiller du roi.

Aux élections municipales de 1930, M. Campbell fut élu maire de Saint-Boniface contre le maire sortant W.-H. Walsh et R.-J. Swain. En 1931, il fut réélu par acclamation.

M. Campbell était libéral en politique. Aux dernières élections provinciales, les libéraux opposés à la fusion avec les progressistes le choisirent comme chef du parti des anciens libéraux. Il se présenta dans la circonscription de Saint-Boniface et fut défait.

Le défunt laisse son épouse, son fils Oscar, avocat de Winnipeg, une fille, Mme William Currie, de Régina, et une soeur, Mme James Finch, de London, Ont.

Le corps du défunt a été exposé samedi à l'hôtel de ville, où un grand nombre de citoyens sont venus lui rendre un dernier hommage.

Les funérailles ont eu lieu lundi à l'église unie de Norwood. Les porteurs honoraires étaient: le juge en chef Prendergast, le juge en chef MacDonald, l'hon. E.-J. McMurray, le magistrat Henri Lacerte, Wm Phillips, D.-O. Owens, Allan Hall et l'échevin George Maclean. Les porteurs actifs étaient les chefs des départements municipaux.

A l'hôtel de ville

Beaucoup de personnes de Saint-Boniface et de Winnipeg sont allées rendre un dernier hommage au maire Campbell, samedi, à l'hôtel de ville. Mgr Jubinville, représentant Mgr Béliveau, est allé faire une visite de condoléances à la famille Campbell, accompagné de M. l'abbé Brodeur et des échevins Suarez, Mathieu et d'Eschambault.

Décès de M. l'abbé Lizotte

M. l'abbé Joseph-Oscar Lizotte est décédé vendredi dernier, à l'Hospice Taché, où il était malade depuis quatre mois.

Le défunt était né le 25 octobre 1865, à l'île d'Orléans, P. Q. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Québec et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre en 1902 à l'Université de Memramcook, où il fut professeur de Belles-Lettres de 1902 à 1905. Pendant six ans il exerça le ministère dans le diocèse de Burlington (Vermont), puis il devint aumônier militaire du 41e régiment canadien et fit du service actif à ce titre pendant les trois dernières années de la guerre, en Angleterre, à Salonique, en Egypte et à Malte. A deux reprises, il fut décoré par le gouvernement britannique. De retour au Canada, il était demeuré dans le diocèse de St-Boniface jusqu'à sa mort. Il fut pendant plusieurs années curé de Keewatin, Ont. A l'automne de 1931, il devint le premier chapelain du Sanatorium de Saint-Boniface, mais la maladie le força à démissionner en janvier 1932.

Les funérailles du défunt ont eu lieu lundi à la cathédrale. Mgr Jubinville officiait, avec M. l'abbé Moquin comme diacre et le R. P. Bellemare, S.J., comme sous-diacre. S. Exc. Mgr Béliveau assistait au trône et l'on remarquait dans le choeur une trentaine de prêtres. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Boniface.

Club Kiwanis

Le Club Kiwanis a eu la visite, la semaine dernière, du représentant international, M. Ed. Shortes, qui s'est montré bien satisfait de la situation du club de Saint-Boniface.

La semaine prochaine, au lieu du lunch à l'hôtel Transit, le club aura un dîner conjoint avec celui de Winnipeg. Le président international, M. Karl Endicot, sera un distingué visiteur.

Mariage Séguin-Senez

Le samedi 27 août a eu lieu dans la cathédrale de Saint-Boniface, le mariage de Mlle Emérentienne Senez, fille aînée de M. et Mme David Senez, avec M. le Dr Georges-Albert Séguin, fils de Mme Adolphe Séguin, de Montréal.

M. l'abbé Lucien Senez, de Somerset, frère de la mariée, bénit le mariage. L'autel était décoré de palmes, fougères et glaïeuls. M. Alexandre Caron touchait l'orgue. Durant la cérémonie, Mme E. Etsell chanta un "Ave Maria".

MM. David Senez et Edmond Gauthier servaient de témoins.

La mariée portait une élégante toilette importée en satin pétale de rose. Son chapeau était en feutre mou de nuance assortie. Elle portait un bouquet de roses talisman et de muguet.

Après la cérémonie, il y eut déjeuner et réception chez les parents de la mariée, rue La Vérendrye.

M. et Mme Albert Séguin sont partis pour un voyage de noces à Chicago et Montréal.

Anniversaire de mariage

A l'occasion du quinzième anniversaire du mariage de M. et Mme François Savoie, un grand nombre de parents et d'amis se réunirent à leur demeure samedi soir, pour les féliciter et leur offrir quelques jolis morceaux de cristal (Cambridge).

De profonds sentiments de reconnaissance et des bons souhaits furent très bien exprimés dans une adresse lue par le jeune Emile Savoie, un des trois neveux qui furent si bien accueillis au foyer de leur bon oncle et tante après la mort de leur mère, il y a quelques années.

Les fleurs furent présentées par le petit garçon et la fillette de Mme A. Leduc, soeur de Mme Savoie.

Le R. P. Normandin, O.M.I., économe provincial, du Juniorat, qui célébra jadis le mariage de M. et Mme Savoie en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, était présent pour leur donner de nouveau sa bénédiction.

Etaient invités: R. P. Normandin, O.M.I.; MM. et Mmes D. Monchamp, A. Denault, J.-A. Desjardins, E. Laliberté, A. Leduc, E. Chaput, L.-O. Farley, A. Leveillé, Montmartre, Sask., J.-B. Ayotte, Saint-Jean-Baptiste, Arthur Savoie, Lorette, J.-H. Germain, J.-A Rhéaume, E. Carrière, T.-B. Molloy, A.-J.-H. Dubuc, Louis Tétrault, A. Mercier, J. Forstal; Mlle Anna Bacil; MM. Albert Kéroack, Paul Savoie, Philippe Savoie, Victor Guilbert, Gustave Rocan, Gérard Gingras, Lucien Savoie, Emile Savoie.

PETITES NOTES

Joséphine Poirier annonce l'ouverture de ses classes de piano le 1er septembre, à sa résidence, 206, rue La Vérendrye. Téléphone 201 084.—(Ann.)

• • •

M. et Mme Ulric Lambert sont partis pour Montréal, où M. Lambert assistera à la Semaine Sociale comme délégué du Cercle Ouvrier Saint-Joseph de Saint-Boniface.

• • •

Mme A.-J.-H. Dubuc recevait à un dîner-buffet à la fin de la semaine, en l'honneur de M. et Mme Louis Dubuc, de Chicago. La table était décorée d'un bouquet de dauphinelles, zinnias, glaïeuls et mufliers et de chandeliers assortis. Les invités étaient M. et Mme J.-H. Bourgouin, M. et Mme James Forstall, M. et Mme Ernest Dumas, M. et Mme C.-M. Boswell, M. et Mme Herbert Cottingham, M. et Mme Arthur Prud'homme, M. et Mme T.-B. Molloy, Mme E. Sumner, M. le juge L.-A. Prud'homme; Mlle Denise Molloy, Paula Sumner, Dorothy Larsen (Chicago), Adrienne Cottingham, Esther Cottingham; Dr J. Bourgouin; MM. Yves Forstall et Charles Dubuc.

• • •

Mme J.-Ernest Cyr, rue Dumoulin, recevait à un thé jeudi dernier en l'honneur de Mme Adolphe Séguin, de Montréal.

• • •

On annonce les fiançailles de Mlle Yvette Richard, fille de M. et Mme Emile Richard, de Richard, Sask., avec M. Jean-Charles d'Auteuil, de Montréal, autrefois de Saint-Boniface. Le mariage aura lieu à Richard le 14 septembre.

• • •

Mlle Angelina Lambert, de Kankakee, Ill., a passé quelques jours chez M. et Mme P. Coutu, Norwood.

• • •

Mlle Gertrude Tétreault est revenue d'un voyage de quelques jours au Lac des Bois.

• • •

Mme Emile Couture et ses enfants et Mlle Berthe Leclerc sont de retour de Kenora.

• • •

MM. Ernest Gagnon, J. Meindl, T. Taylor et l'échevin Murchison sont à Prince-Albert, où ils représentent le Club Kiwanis de Saint-Boniface à la convention annuelle.

• • •

M. et Mme Hector Allard, d'Edmonton, ont passé quelques semaines chez leurs parents et amis du Manitoba et visitaient, la semaine dernière, leurs amis de Saint-Boniface.

• • •

Le R. P. Jacques, O.M.I., de Beauval, Sask., est venu visiter samedi dernier sa tante, la Rév. Soeur Clermont, de la Maison Provinciale des Soeurs Grises.

• • •

MM. Roland Couture, Jean Poitras et Armand Couture sont partis en auto pour le lac des Bois, où ils passeront leurs vacances.

• • •

Mlle Paula Sumner, de Saint-Boniface, et Mlle Thérèse Bouis, de Chicago, passeront quelques jours chez leur tante, Mme L.-P. Roy, à Grand Beach.

• • •

Les familles Saint-Onge et Plante remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

• • •

Les RR. PP. Richard, Bénard et Picard, du Collège des Jésuites d'Edmonton, étaient à Saint-Boniface, la semaine dernière, en route pour Montréal, où ils vont poursuivre leurs études théologiques.

Mariage

Le 27 août — Georges-Albert Séguin, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, fils de feu Adolphe Séguin et d'Ernestine Bois, et Emérentienne Senez, fille de Louis-David Senez et d'Adélaïde Bélanger, de cette paroisse.

Baptêmes

Le 14 août — Marie-Jeannette-Alphonsine-Edna, née le 5, enfant de Henri Gosselin et de Marie-Jeanne Guenette. Parrain, Alphonse Guenette; marraine, Mme Edna Boily.

Le 14 août — Marie-Juliette-Léopoldine-Emma, née le 9, enfant de Joseph Boux et de Corona Côté. Parrain, François Côté; marraine, Emma Tétreault.

Le 14 août — Marie-Aline-Lenore, née le 4, enfant d'Henri Carbonneau et d'Honorine Plamondon. Parrain, René Dupas; marraine, Simone Saint-Laurent.

Le 27 août — Joseph-Louis-Narcisse, né le 25, enfant d'Henri-Joseph Martel et de Laura Dubé. Parrain, Augustine Dubé; marraine, Jeanne d'Arc Côté.

Le 28 août — Joseph-Adélard-Edouard, né le 12, enfant de Joseph-Aloysius Hébert et de Georgina Godon. Parrain, Alphonse Hébert, représenté par Alphonse Godon; marraine, Claudia Bernardin, représentée par Rosina Godon.

Le 28 août — Louis-Joseph-Léon-Philias, né le 22, enfant de Léon Rémillard et d'Eva Parent. Parrain, Philias Johnson; marraine, Marthe Vanderest.

Sépultures

Le 13 août — François Désourdis, décédé le 10, à l'âge de 83 ans.

Le 19 août — Délima Allaire, épouse de feu Théodule Magnan, décédée le 16, à l'âge de 78 ans.

Le 18 août — Wilfrid Pépin, époux de Bella McDougall, décédé à l'Hospice Taché le 16, à l'âge de 77 ans.

Le 18 août — Wilfrid Pépin, époux de feu Jean-Louis Boulanger, décédée le 25, à l'âge de 60 ans.

Tué par la foudre

William Dutton, fermier établi à trois milles au nord de Birtle, Man., a été tué par la foudre, mercredi soir, près de chez lui. Il était alors à cheval et sa monture a été également foudroyée.

Le même soir, la foudre a tué deux chevaux et blessé deux autres dans l'écurie de Howard Graham, à quatre milles au sud de Harding, Man.

M. Havenga visite Régina

Régina. — M. N.-C. Havenga, ministre des finances dans le gouvernement de l'Afrique-Sud et chef de la délégation de ce Dominion à la conférence d'Ottawa, a visité la ville de Régina. Il était souriant, mais il avait l'air fatigué. M. Havenga, qui était accompagné de sa femme et de son secrétaire, a déclaré qu'il faisait simplement un voyage d'agrément et qu'il n'éprouvait pas le moindre désir de parler de la conférence impériale.

M. et Mme Havenga doivent se rendre jusqu'à Banff, après quoi ils s'en reviendront dans l'Est pour s'embarquer à New-York pour l'Afrique-Sud.

Les frais de la conférence impériale

Ottawa. — L'"Evening Citizen" publie la nouvelle suivante:

"Le gouvernement du Canada a payé tous les frais de la conférence impériale, y compris les notes d'hôtel des délégués et de leur personnel, le transport automobile ainsi que plusieurs dépenses incidentes comme les impressions.

"On a cependant appris aujourd'hui qu'une fois toutes ces dépenses payées, il restera un surplus substantiel sur la somme de $350,000 qui a été votée pour les fins de la conférence."

Page Féminine

LES MAMANS

Quand nous sommes encor petits,
Entortillés parmi nos langes,
Notre maman nous tient blottis,
Avec des tendresses étranges,
Contre son coeur.

Vient l'âge où nous allons marcher...
Maman nous tient par la menotte,
Ne voulant pas s'effaroucher,
Mais comme il bat, comme il sanglote,
Son faible coeur!

Maman nous prend sur ses genoux;
Mais nous disons bien vite: "A terre!"
Pour courir après nos joujoux.
Et la douce maman fait taire
Son pauvre coeur.

Puis nous sommes de grands garçons,
Nous sommes de petites femmes;
Nous avons des jeux, des leçons!
On n'a pas mis dans nos programmes
Le mot de coeur.

Enfin, on voit — comme les grands —
L'avenir séduisant qui guette...
Et l'on quitte ses vieux parents,
Et la maman reste seulette
Avec son coeur.

Puis, un jour, on revient meurtri
De la grande mêlée humaine,
Cherchant un refuge, un abri...
Alors, maman à notre peine
Ouvre son coeur.

MARYEL.

LE PERE DAMIEN

Apôtre des lépreux

Vers le milieu du siècle dernier sévissait aux îles Sandwich (Océanie) un fléau redoutable entre tous, la lèpre. Après une période d'incubation, le chancre couvrait le corps de ses victimes de taches, de nodosités, de croûtes et de plaies suppurantes en attendant qu'il lui dévorât les extrémités des membres, voire les oreilles, le nez, les lèvres, toute la face. La contagion, alarmante chez les naturels, émut le Gouvernement du pays qui, bon gré, mal gré, vota une loi de "séquestration". Des centaines d'affreux malades furent parqués dans une solitude inaccessible de l'île Molokaï.

Abandonnés à eux-mêmes, en proie au désespoir, la plupart des séquestrés se livrèrent bientôt à tous les excès; lorsque, ému d'une telle détresse, un missionnaire, de santé robuste et de coeur magnanime, résolut de pénétrer dans ce "cimetière vivant", pour se consacrer au soulagement des corps, avant tout pour régénérer les âmes. C'était le Père Damien de Veuster.

Né à Tremeloo (Brabant), le 3 janvier 1840, il était entré, à dix-neuf ans, dans la Congrégation des Pères des Sacrés-Coeurs (Picpus). Envoyé à la mission des îles Sandwich, il s'y était distingué durant huit années dans les deux districts de Puna et de Kohala par son intrépide ardeur au travail, sa générosité à toute épreuve, sa confiance en Dieu sans limites.

En dépit des répugnances de la nature, il s'attela avec vaillance à son nouveau ministère près des lépreux de Molokaï. La grâce de Dieu qu'il appelait à son secours dans une prière continuelle lui fit opérer des merveilles de conversions parmi les infidèles et les hérétiques. Le vigilant pasteur moralisa son troupeau, lui enseigna les consolantes vérités de notre foi et l'amena à la pratique régulière des obligations chrétiennes. Dans le but d'asseoir solidement son oeuvre sainte, il organisa des retraites, des cérémonies solennelles, fonda des groupements de piété et de charité mutuelle. Il mena si bien sa tâche divine qu'au bout de quelques années la métamorphose fut complète: à Molokaï fleurissait une chrétienté modèle.

Mais le grand coeur du missionnaire ne pouvait se cantonner dans son rôle purement spirituel de ministre de Dieu. La misère matérielle des lépreux, trop réelle malgré les subsides du Gouvernement, réclamait des secours, des soins plus vigilants et plus équitablement distribués. Le Père Damien obvia à tout. Il se fit maçon, charpentier, architecte, économe, pourvoyeur, infirmier, "factotum" pour alléger le sort si précaire de la colonie. Du matin au soir, il allait jusqu'au bout de ses forces pour aider, soigner, consoler, réjouir même en quelque façon, les plus criantes infortunes. Les enfants, les plus affectés sans doute, eurent sa prédilection; de ses mains habiles il dressa pour eux un double orphelinat à l'ombre de son presbytère.

Un contact si continuel avec la lèpre ne pouvait manquer d'avoir raison un jour de la solide constitution de l'apôtre.

"A force de soigner les plaies, elles le gagnent: un matin — c'est en 1885 — le docteur de la léproserie le considère longuement, s'émeut et lui dit d'une voix triste:

— Hélas! Père, à votre tour vous êtes atteint...

Savez-vous ce que Damien répond? Il a une effusion de joie céleste:

— Je suis content. Plus de doute possible, je suis lépreux!

Il l'annonce à son évêque comme une chose toute simple:

"Il paraît que je suis moi-même atteint de ce terrible mal. On en découvre des marques sur ma joue et à mon oreille gauche; mes sourcils tombent; bientôt je serai tout défiguré. N'ayant aucun doute sur le caractère de ma maladie, je me sens très calme, résigné, et plus heureux que jamais au milieu de mon peuple. Le Bon Dieu sait bien ce qu'il y a de mieux pour ma sanctification. Aussi, lui dis-je de très bon coeur chaque jour: Que votre volonté soit faite..."

La petite tache à la joue et à l'oreille s'étend lentement, elle gagne tout le visage, elle gagne tout le corps.. Quatre ans plus tard, le samedi 30 mars 1889, joyeux comme d'habitude, Damien dit à son entourage:

— Voyez mes mains. Toutes les plaies se ferment. La croûte en devient noire. C'est signe de mort... Voyez également mes yeux. J'ai assisté tant de lépreux mourants que je ne me trompe pas... La mort n'est pas loin. Le Bon Dieu m'appelle à célébrer les Pâques avec Lui...

Il veut mourir à terre, sur une simple paillasse:

"Nous eûmes bien du mal à lui faire accepter un lit", écrit le Révérend Père Wendelin.

La mort vient le 15 avril 1889. C'est le lundi de la Semaine Sainte: il a 49 ans!

Le monde entier pousse un cri d'admiration. L'hérétique Angleterre frissonne. Des pasteurs protestants quêtent pour le peuple du Martyr. La Belgique grave ses traits dans le bronze. Le jour qu'on découvre le monument sur la place de Louvain, le gouvernement du Roi, la municipalité, l'armée, la nation entière sont là. L'échevin Decoster traduit la pensée publique:

"Le monument que nous inaugurons symbolise le dévouement à l'humanité dans son expression la plus pure, la plus sereinement idéale..." (1)

Emile de SAINT-AUBAN.

(1) Préface de "Le Père Damien chez les Lépreux", par le P. Vital Jourdan, de la Congrégation des Sacrés-Coeurs. En vente à la Maison-Mère des Sacré-Coeurs, 16, rue Damien de Veuster, Braine-le-Comte, Belgique. Prix: 20 francs (monnaie belge). Port en plus.

NOS GRAND'MERES

Les grands-parents sont le lien mystérieux, qui rattache le passé à l'avenir. Ils connaissent l'histoire de la famille, les origines et les causes de la bonne ou de la mauvaise fortune. Leur rôle est de lutter contre l'oubli, contre le mépris des traditions, contre l'envahissement des idées et des moeurs nouvelles, quand ils les soupçonnent de ne point préparer le bonheur de leurs petits.

C'est quand les petits-enfants commencent à comprendre le sens de la vie, qu'il est bon que l'affection se fasse plus confiante entre leurs grands-parents et eux. Chacun de leur côté, ils sont des faibles, par rapport aux parents qui représentent la force de l'âge; les vieux, parce que leur sphère d'action s'est rétrécie; les jeunes, parce que la leur n'a pas atteint ses limites. Mais les vieux ont l'expérience; leur tendresse sait les nécessités de la prudence, et leur mémoire leur fournit de nombreux exemples pour justifier leurs conseils.

Les bonnes mamans ont la garde d'une sorte de sanctuaire où tous les petits-enfants pénètrent avec une douce émotion. Plus tard, dans la vie, séparé par les circonstances, on se souviendra qu'on a dîné à la même table hospitalière et qu'on a figuré, à son rang, dans les grandes cérémonies de baptême ou de mariage; on se reconnaîtra sur le tableau ou les photographies qui réunissent, en ces jours de fête, des groupes d'âges différents. Bonne maman fait le centre du tableau et semble gouverner d'un seul coup d'oeil, toute sa cour.

Les grand'mères sont sentimentales: quand on vient leur annoncer les fiançailles d'une de leurs petites-filles, elles se croient rajeunies de quarante ans. Elles aiment ces petits romans qui font revivre dans leur mémoire des émotions presque oubliées. Au besoin, elles en imaginent et préparent avec un mystère des combinaisons ingénieuses qui doivent faire le bonheur de celles qui ne veulent pas coiffer sainte Catherine.

Toutes les grand'mères ne sont pas heureuses. Elles ont connu, dans leur longue existence, des heures bien douloureuses; elles ont vu mourir des enfants, des petits-enfants, auxquels elles s'étaient attachées ou dont elles avaient besoin pour les assister dans leurs dernières années. Respectons leur chagrin, et tâchons de leur montrer un peu de sympathie pour consoler leur tristesse.

Bienheureuses les familles où l'on se marie jeune et où il n'y a pas plus de vingt-cinq ans d'une génération à l'autre. Là, non seulement les pères et les mères ont le temps d'élever leurs enfants, mais les grands-pères et les grand'mères peuvent les voir grandir et se former devant eux. Ils ont le temps de leur transmettre les traditions qui ont fait l'honneur de la famille, avant qu'on puisse les accuser de faiblesse d'esprit. Le quatrième commandement du Décalogue promet une vie longue à ceux qui honorent leurs père et mère. C'est sur ce précepte que repose toute la législation familiale: pas de bonheur en dehors de la famille, et la conséquence du bonheur, c'est la vieillesse.

Bien des gens, hélas! gémissent d'avoir à supporter longtemps à leur foyer de vieux parents infirmes. C'est qu'ils oublient la loi supérieure de la solidarité des générations qui se succèdent. Recueillir et soigner ses vieux parents, c'est acquitter sa dette de reconnaissance envers ceux qui nous ont précédés et à qui nous devons tant: c'est en même temps acquérir des titres à la reconnaissance future des jeunes gens à qui nous devons l'exemple.

Saluons donc nos bonnes grand'mères; caressons leurs cheveux blancs! Qu'elles sachent qu'on ne les oublie pas, car, avec les tout-petits et leurs mamans nourricières, elles forment le tableau complet où se trouvent la racine, la tige et la fleur de la race qui est la nôtre.

POUR VOUS, JEUNE MARI

Vous vous donnez ce "genre", et vous vous en vantez: ne jamais faire de compliments à votre jeune femme sur son élégance, sur ses soins pour la maison, sur ses qualités. Vous êtes le "maître" et trouvez très naturel d'être servi en toute perfection. Autant vous étiez empressé à flatter votre fiancée, à l'entourer d'un encens de louanges, autant vous restez indifférent aux efforts de votre femme pour vous plaire. Votre froideur ne se départit que pour critiquer ses moindres oublis ou ce que vous appelez des ignorances, des fautes, lesquelles la plupart du temps, ne sont coupables que de ne point répondre à votre façon de voir, à vos manies... à votre caprice du moment.

Persistant dans cette attitude, vous n'aurez pas à vous étonner que votre femme se lasse de remplir avec entrain ses devoirs de maîtresse de maison. Comment aurait-elle du goût à se bien vêtir si vous ne vous occupez de sa toilette ou de sa coiffure que pour la critiquer? Lui sera-t-il facile d'être aimable, d'avoir un esprit enjoué, de causer avec vous qui ne savez lui adresser que des répliques ironiques ou des gronderies?

Sans doute, votre jeune femme peut avoir des torts; cependant, je constate qu'elle fait plus d'efforts que vous pour maintenir la joie du foyer. Vous vous plaignez qu'elle ne soit pas la compagne rêvée... Lui en offrez-vous l'occasion et comprenez-vous le désir de vous plaire et la soif d'intimité qu'éprouve celle qui a quitté une famille aimante pour aller vers vous? N'est-il pas criminel pour un homme de prendre une jeune fille belle, affectueuse, gaie, de l'arracher à la demeure paternelle après lui avoir fait goûter le temps délicieux des fiançailles, puis de lui enlever toute gaieté et de glacer son amour par une indifférence et un égoïsme coupables?..." Ce jugement un peu sévère d'un penseur qui a su regarder autour de lui vous fera-t-il réfléchir? Ce n'est pas après six mois de vie commune que votre jeune femme peut être initiée aux complications de votre caractère, connaître tout ce qui vous plait et tout ce qui vous déplaît, avoir la diplomatie requise élémentaire pour vous offrir ce qui vous fait sourire ou vous céler ce qui vous fait grogner?

Les fiançailles sont vraiment le noviciat du coeur. Mais quel noviciat plus difficile et épineux que celui qui doit harmoniser les caractères, fusionner deux vies jusqu'alors séparées qui s'ignoraient, qui s'ignorent encore et dont l'orientation première fut presque toujours si différente? Ce temps d'épreuves, vous le vivez depuis le premier jour de vie commune. Selon les tempéraments, selon les concessions mutuelles, selon l'abnégation de la femme et la psychologie éclairée du mari, il durera plus ou moins... jusqu'au jour où vous étant bien compris tous deux, vous aurez fondu vos deux vies en une entente amoureuse et voulue de part et d'autre. Or, vous rappelant que votre femme a sacrifié infiniment plus de choses pour votre amour que vous pour elle, vous devez vous appliquer à prévenir les désappointements du début de la vie conjugale.

Je sais que votre femme, avertie que vous la désirez bien "attiffée", ayant choisi avec soin un chapeau, est venue l'essayer devant vous, et solliciter votre avis.

Vous avez répondu dédaigneusement en continuant de lire votre journal: "Tu mettrais une marmite sur la tête que ce serait la même chose".

Affligée, elle a relégué le joli chapeau au fond d'une armoire: "A quoi bon, me dit-elle, il ne me regarde même pas".

Et d'autre part, vous vous plaignez de son peu de goût pour la parure... Ce goût qu'elle avait jeune fille et fiancée, elle l'a perdu par la faute de votre indifférence narquoise et parfois méprisante...

Ne jouez pas le bonheur de votre vie et la paix de votre foyer en refusant le mot qui encourage, le regard qui réconforte à celle dont tous les humbles travaux, les obscures besognes ne sont que des efforts continus pour vous faire la vie plus douce, plus aimable.

LE RESPECT D'AUTRUI

La vie en société nécessite beaucoup d'attention, d'observance des lois de bienséance et de respect d'autrui. On est quelquefois portés à oublier, quand les affaires sont prospères, qu'aux yeux du Créateur tous les hommes sont égaux et qu'il n'est pas charitable d'abuser de sa situation sociale.

Le respect d'autrui est un devoir, qu'on peut, à tout moment, observer. La meilleure manière est d'être toujours propre et soignée, afin d'attirer et non de repousser. Il n'est pas très agréable de vivre en compagnie d'une personne douteuse, surtout si on a à s'approcher d'elle souvent ou à recevoir quelque chose de ses mains. Il ne faut rien négliger, le moindre détail compte.

Il y a aussi une foule d'autres petits riens, dont l'importance est très réelle.

Avez-vous à écrire une lettre, un billet, un simple communiqué, une commande d'épicerie? Faites-le sur un papier propre, en écrivant lisiblement, sans entremêler les lignes ni griffonner à droite ou à gauche, dans un sens ou dans l'autre, laissant à celui qui vous lira la peine de déchiffrer. Dites-vous bien que personne n'aime à toucher un papier sale, qu'écrire au crayon équivaut à parler bas, et qu'on n'a pas toujours le temps de déchiffrer des grimoires.

On est souvent jugés d'après notre correspondance. Sans doute, le style de la marquise aux lettres célèbres n'est pas donné à tout le monde. Il y a pourtant des détails, fort incorrects, que personne ne devrait ignorer. Je sais bien, pour ma part, que quand je reçois une lettre adressée à Mad. Oligny, cela me met les nerfs en boule, et je ne suis pas facile à énerver, je m'en flatte. Les abréviations ne sont pourtant pas de ces difficultés insurmontables. Mme, n'est pas plus difficile à écrire que Mad. et l'honneur du français est sauf.

Avez-vous une servante, et vient-elle de commettre un impair? Attendez, pour lui faire des reproches, d'être seule avec elle. Ne croyez pas que l'on vous admirera, si vous l'humiliez devant une tierce personne. Il est déjà arrivé, dans de semblables circonstances, que la bonne, trop longuement et trop violemment sermonnée, a répondu grossièrement à sa patronne. Vous voyez d'ici l'effet produit, devant les invitées de la dame, et le froid que cette stupide discussion a jeté sur sa réception.

Ne croyez pas que le monde entier est créé pour vous servir. N'exigez de ceux que vous employez que des choses justes et raisonnables. Si vous voulez vous faire obéir péremptoirement, sachez commander d'une manière ferme, mais toujours courtoise. N'assénez pas vos ordres. N'en donnez pas à tort et à travers, de façon à ce que le second contredise le premier.

Soyez loyales. La tromperie n'a jamais été favorable à personne. Si vous commettez une erreur, n'essayez pas de vous abriter en rejetant la faute sur votre voisine, dût votre orgueil en souffrir. Ne vous lamentez pas toute la journée de vos soucis, de vos misères, de la peine que vous cause votre travail. Songez que personne n'est exempt de troubles, et que si vous travaillez vous êtes bien heureux. Tout le monde ne peut pas en dire autant, par les temps féroces où nous vivons.

Ne vous moquez jamais de l'opinion des autres. Il se peut que ce soit vous, et non votre interlocuteur qui soyez dans l'erreur. Ne faites fi de personne, n'ironisez pas devant les déshéritées, les pauvres êtres sans beauté, pour qui la vie n'a jamais de sourire. Elles ont peut-être une autre beauté, celle du coeur et de l'intelligence, et seraient en droit de vous considérer comme de petites poupées, parfaitement insignifiantes.

Ne soupçonnez pas, ne faites pas d'allusions, et laissez chacun voir à ses propres affaires. Evitez les calomnies, les vantardises, les sourires protecteurs, les mines dédaigneuses. Si vous avez rendu service à un parent, à un ami, en lui prêtant de l'argent, ou en lui faisant obtenir une position, ne soyez pas toujours en train de le lui rappeler. N'exigez pas que, pour ce fait, après tout naturel (il se faut entr'aider, c'est la loi de nature) il devienne votre esclave et passe la journée à chanter vos louanges. Il ne vous doit ni fleurs ni couronnes, et il est plus noble de votre part de n'en jamais parler.

Si tout le monde comprenait le gros bon sens, et s'étudiait à penser, à raisonner, sainement, sagement, comme les guerres et les haines fratricides auraient vite fait de disparaître de notre pauvre existence, que, non contents de traîner, nous compliquons à plaisir, par une foule de navrantes sottises.

Odette-L. OLIGNY.

C'est peu de reconnaître la nécessité de mourir, si l'on n'en tire des motifs et des conséquences pour bien vivre.—Fléchier.

LA COQUETTERIE PERMISE

Pour blanchir la peau

Chez les peuples du Nord, les femmes ont la peau remarquablement blanche et un beau teint très uni. Pour le conserver longtemps, elles se lavent plusieurs fois par jour avec de l'eau où elles ont fait bouillir du son et elles ajoutent du lait. La peau conserve ainsi une grande finesse.

Pour les paupières

Pour dérider les paupières et redonner de la vivacité aux prunelles, du brillant aux cils et aux sourcils, on préconise beaucoup les lotions à l'eau chaude salée; l'eau salée est un tonique. Il faut faire cette petite opération plusieurs fois par jour. La dose bienfaisante est représentée par une cuillerée à soupe de sel gris pour une pinte d'eau qui aura bouilli.

Pour avoir les dents blanches

Rincer la bouche avec quelques gouttes d'eau oxygénée dans un verre d'eau. Ne pas en user tous les jours, mais seulement de temps à autre.

Contre le gonflement des pieds

Prendre d'abord tous les jours, puis tous les deux ou trois jours un bain de pieds d'eau chaude dans laquelle on a fait dissoudre de l'alun, à raison d'une cuillerée à bouche par pinte d'eau.

RECETTES

Potage Mimosa

Bouillon de viande, haricots verts, un oeuf.

Le potage Mimosa est excellent et joli à l'oeil. Il faut d'abord avoir, préparé de la veille, un très bon bouillon de viande. Vous avez fait cuire à part des haricots verts émincés finement dans de l'eau salée... et vous avez mis à durcir un oeuf. Au moment de servir, vous passez au travers d'une passoire à gros trous le jaune d'oeuf dur, qui formera de petites boules d'or: cela figure la fleur de mimosa; vous ajoutez les haricots verts déjà cuits au bouillon, ils figureront le feuillage, et vous aurez ainsi un potage délicieux au goût et amusant à l'oeil.

Epinards en salade

Laver et faire cuire à l'eau salée, égoutter; laisser refroidir et assaisonner avec huile ,vinaigre, sel, poivre, comme salade ordinaire. Servir cette salade garnie de sardines coupées en long.

Asperges à la sauce neigeuse

Les asperges sont cuites à l'eau comme à l'habitude. La sauce neigeuse est faite exactement comme une mayonnaise que l'on additionne de crème fraîche non sucrée (environ deux cuillerées à bouche pour six personnes). Elle est particulièrement appréciée pour faire déguster les asperges.

Pommes de terre à la Bretonne

Deux livres de pommes de terre, deux gros oignons, deux cuillerées de farine, une chopine de bouillon, beurre ou graisse végétale.

Mettez du beurre dans une casserole, pelez deux gros oignons, coupez-les en tranches et faites-les frire; quand ils sont d'une belle couleur blonde, ajoutez deux cuillerées de farine, laissez cuire quelques minutes en remuant toujours avec une cuiller de bois. Ajoutez alors environ une chopine de bouillon; vous aurez ainsi une belle sauce brune, que vous laisserez réduire un peu. Coupez en tranches les pommes de terre cuites à l'eau salée, mettez-les dans votre sauce, faites donner quelques bouillons et servez bien chaud.

Un gâteau aux carottes

Cuire à l'eau salée de belles carottes, les écraser et les passer au tamis, les dessécher en les tournant dans une casserole sur feu doux, ajouter du lait, un peu de fécule, du sucre en poudre, un peu de fleur d'oranger, un morceau de beurre, mélanger soigneusement, mettre dans un plat et faire prendre couleur au four.

GUIDE COMMERCIAL DE LA LIBERTÉ

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-EUSTACHE

Le 15 septembre prochain aura lieu à Saint-Eustache l'exposition annuelle de la Société d'Agriculture de Cartier-Saint-François-Xavier. Cette société fut organisée dans l'intérêt des cultivateurs de Saint-François-Xavier, d'Elie, de Saint-Eustache, de Dakota, de Beaudry, de Bénard Siding, Poplar Point, Baie Saint-Paul, Pigeon Lake et Marquette, etc.

Depuis nombre d'années elle a marché de progrès en progrès, et la voici maintenant installée sur un terrain spacieux, gracieusement mis à sa disposition par M. le curé J.-A. Bastien, de Saint-Eustache. Déjà tout est prêt pour la prochaine exposition. Les exposants trouveront les meilleures accommodations pour mettre en lumière les qualités de leurs animaux, de leur grain, de leurs légumes, de leurs fruits, de leurs ouvrages de fantaisie, etc., etc. Outre la salle paroissiale, cinq autres constructions sont à la disposition du public en général et des membres de la société en particulier. Des sommes considérables seront distribuées aux heureux méritants des premiers, deuxièmes et troisièmes prix. Il y aura, de plus, un grand nombre de prix spéciaux d'une grande valeur.

Les juges seront des personnes qualifiées et nommées spécialement pour la circonstance par le gouvernement provincial du Manitoba.

Un comité spécial a été formé pour s'occuper de l'organisation des sports. Le rond de course permanent sera en bonne condition, et le champ de balle au camp (baseball) sera prêt à recevoir de nombreux clubs. Un nombre considérable d'autres courses et de jeux de tout genre seront organisés. Des rafraîchissements seront servis à des comptoirs permanents, et des repas chauds de première classe seront servis pour la modique somme de 25 sous dans la salle paroissiale.

Enfin le succès des expositions passées paraît devoir être de beaucoup surpassé par celui de cette année. Soyez donc avec nous le 15 septembre prochain, soit pour remporter des prix, soit pour jouir de notre belle organisation.

OTTERBURNE

MAISON SAINT-JOSEPH
Jour des orphelins

Le lundi 22 août, nous avons reçu les enfants de l'Orphelinat Saint-Joseph, de Winnipeg. Ils étaient une centaine qu'accompagnaient leurs maîtresses, les Soeurs Grises. C'est la troisième année que le personnel de cette institution vient passer son "Jour de Culte Perpétuel" au siège même de l'Association.

A 10 h., il y eut grand'messe chantée par le R. P. Lesage, C.S.V., directeur, et sermon donné par M. l'abbé Sénécal. Les chers orphelins s'amusèrent tout le milieu du jour. A 4 h., avant le départ, tous assistèrent au Salut du T. S. Sacrement, suivi de la vénération de la relique de saint Joseph. Se sont chargés du transport: les Cies Eaton, Hudson's Bay, Shea's Brewery, Crescent, Pélissier.

Visite de S. Exc. Mgr Lapierre

Elle est attendue ici le mardi soir 6 septembre. Mgr Lapierre sera en route pour la Mandchourie, dont il est devenu le premier Vicaire Apostolique. Son Excellence a daigné condescendre à notre invitation, par considération pour les Clercs de Saint-Viateur qui, depuis l'an dernier, partagent les travaux missionnaires avec ses Prêtres des Missions Etrangères de Montréal. Dix de ces derniers et dix Soeurs de l'Immaculée-Conception partiront pour la Chine avec Son Excellence.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

L'école du village ouvra le mardi 6 septembre. Nous avons retardé l'ouverture des classes autant que possible, afin de permettre aux enfants de fermiers d'aider leurs parents aussi longtemps que possible, mais nous espérons que tous les enfants seront prêts à recommencer les classes dès le premier jour.

LORETTE

Un enfant de la paroisse qui nous fait honneur

C'est Joseph Dufresne, fils de Victor. Ce jeune homme terminait en 1929 son cours classique au Collège de Saint-Boniface et en sortait avec le titre de B.A. Contre l'attente générale, il ne se sentait pas appelé à l'état ecclésiastique, et les professions libérales ne lui disaient rien. Il partit pour aller suivre les cours d'agronomie du célèbre Institut Agricole des Pères Trappistes à Oka, Qué. Cette année, il terminait ce cours de trois ans avec grand succès, et gradué bachelier en sciences agricoles (B.S.A.). Non seulement cela, mais il est titulaire de la bourse du ministère de l'Agriculture de Québec, qui lui permet da'ller suivre, à l'Université Cornell, de New-York, un cours complet de médecine vétérinaire, cours de quatre ans, aux frais du gouvernement.

Remarquons en passant qu'il n'y a pour la province de Québec que deux bourses de ce genre, l'une pour l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et l'autre pour l'Institut Agricole d'Oka. Je sais par ailleurs que l'intention des directeurs de l'Institut est de retenir les services de Joseph Dufresne à son retour de l'Université Cornell et de lui confier l'enseignement de la médecine vétérinaire à l'Institut.

De tout coeur, nous félicitons Joseph Dufresne de ses succès, dus pas tant au talent, qui est bien ordinaire, qu'au travail persévérant et à la bonne conduite.

Puisse son exemple faire comprendre à grand nombre de nos jeunes de la campagne qu'il y a quelque chose, beaucoup à apprendre en agriculture. Peu de professions, s'il en est, demandent des connaissances aussi variées, et cependant c'est peut-être celle dont l'étude est le plus négligé. Il semble que nos jeunes futurs agriculteurs pourraient avec avantage consacrer à cette étude, quelques-unes des longues soirées d'hiver et apprendre qu'il peut être avantageux, surtout en ces temps de dépression, de sortir des vieilles routines et d'adopter des méthodes qui puissent abaisser le coût de production, en obtenant un rendement moyen plus élevé, et ainsi rétablir quelque peu l'équilibre économique.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

M. et Mme Albert Saint-Don ont reçu du ciel, cette semaine, un beau cadeau, une fille baptisée le 22, sous les noms de Marie-Simonne-Edmonde. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Smith, fils.

Mercredi après-midi, nos cloches carillonnaient joyeuses pour dire à la paroisse que M. Walter Lavack était le père d'une jolie fille, baptisée à l'hôpital de Saint-Boniface, sous les noms gracieux de Marie-Anna-Norma-Camilla. Parrain et marraine, M. et Mme Modeste Sabourin.

SAINT-PIERRE

Balle au camp

Le 21 de ce mois, nos joueurs de balle au camp se rendaient à Saint-Jean-Baptiste pour se mesurer avec le club de Sainte-Agathe. Une foule de gens de Saint-Pierre étaient venus encourager notre équipe. L'enjeu de cette partie était la coupe Drewry. Ce fut donc une lutte chaudement disputés; le résultat fut 9 à 7 en faveur de l'équipe de Saint-Pierre. La coupe Drewry fut donc remise à nos joueurs.

Merci au secrétaire de la ligue pour la manière si gracieuse avec laquelle il a présenté la coupe au club vainqueur.

LAURIER

Rév. Soeur Gamache, fille de M. et Mme Honorat Gamache, a prononcé ses voeux dans la chapelle des Soeurs Grises, le lundi 15 août.

Rév. Soeur Jeanne-Céline, fille de M. et Mme Auguste Saquet, a aussi prononcé ses voeux chez les Filles de la Croix, à La Puye, en France.

Aux parents nous faisons part de nos sincères félicitations; aux religieuses nous présentons nos voeux de bonheur.

• • •

Rév. Soeur Louise du Sacré-Coeur nous a quittés pour prendre charge comme directrice du couvent à Upton, P. Q. Elle est remplacée par Rév. Soeur Saint-Casimir.

• • •

Nos classes vont commencer le 6 septembre. L'enseignement donné par nos Soeurs est excellent. Tous les élèves ont été reçus aux examens. Aussi nous sommes heureux d'apprendre qu'à l'école de Laurier, nous aurons désormais les hauts grades 9, 10 et 11.

• • •

M. et Mme Edmond Isabey, accompagnés de Mlle Reine, étaient en visite au presbytère. Leur auto-vapeur fit sensation, surtout après les explications données par le propriétaire!...

• • •

Bien des familles reçurent la visite de leurs parents et amis durant les vacances. La proximité du "Lac Clair" permit à un grand nombre de jouir d'un charmant voyage. C'est, paraît-il, de toute beauté!

• • •

Le R. P. Brachet, O.M.I., et le R. P. Lemire, O.M.I., de Camperville, étaient de passage au presbytère. Qu'il fait bon d'entendre les récits de ces braves missionnaires renouvelant les exploits de leurs chers devanciers!

Le P. Lemire est allé saluer son cousin, M. Olivier Lafrance.

• • •

M. Frédéric Van Humbeeck, travaillant au creusage des fossés nous est revenu victime d'un accident. Nous lui souhaitons prompte guérison.

• • •

M. et Mme Pierre Gamache sont allés passer leurs vacances à Fisher Branch, chez leur gendre, M. Bouchard, et à Saint-Norbert, chez M. Jos. Hamelin.

• • •

Cette année, la montagne fut très libérale: pembinas, cerises, prunes, framboises, fraises, etc., tout en abondance. Aussi les courses en auto y furent fréquentes et nos ménagères ont leur cave bien garnie de conserves.

• • •

Nous venons de lire sur le "Free Press" que M. Gérald Aubin vient de gagner à Dauphin le premier prix pour une belle variété de tous les produits de sa pépinière à Carman. Félicitations.

• • •

M. Stevenson, de Morden, le pionnier de la culture de la pomme au Manitoba, était l'hôte de M. W. Aubin. Ces jours-ci, il eut un réel succès à Portage-la-Prairie et à Dauphin.

POUR RIRE

Le cigare et l'amour

Premier jeune homme. — Que fais-tu de ta fiancée?

Second jeune homme. — Ne m'en parle pas. Je suis, à son propos, dans l'embarras le plus cruel: je dois ou renoncer à elle ou renoncer à fumer le cigare.

Premier jeune homme. — Elle n'aime pas l'odeur du tabac?

Second jeune homme. — Si, mais elle m'embrasse si fougueusement qu'elle fait craquer chaque fois tous les cigares de mon étui...

Toujours minuit

La vieille amie de la famille, en visite chez la jeune mariée qui brode, mélancoliquement, auprès du radiateur. — Eh bien! ma chère petite, vous devez en trouver du changement dans votre nouvelle vie?

La jeune mariée. — Ma foi, guère. Quand nous étions fiancés, j'attendais jusqu'à minuit passé qu'Henri s'en aille. Et maintenant, j'attends jusqu'à minuit passé qu'il rentre...

Demande en mariage

Le père de la fille. — Ma fille est riche... Si vous voulez l'épouser, je voudrais savoir ce que vous possédez.

Le jeune homme. — Eh bien, voilà... je possède sur le violon un petit talent d'amateur.

Distraction

Madame. — Vite, vite, mon ami. La bonne vient de tomber et s'est cassé le bras!

Le savant (distrait). — Eh bien, mettez-la à la porte, chère amie, puisqu'il était convenu qu'elle aurait son congé à la prochaine chose qu'elle casserait.

Susceptibilité!

La nouvelle servante de madame Durand vient trouver sa maîtresse, le lendemain de son arrivée.

— Je ne peux rester ici plus longtemps, dit-elle. Je quitterai madame aujourd'hui...

— Ciel! crie la dame éplorée, vous n'êtes ici que depuis hier. Qu'est-ce qui peut bien vous faire partir aussi vite?

— Madame n'a pas confiance en moi.

— Pas confiance en vous! Hier, déjà, je vous ai donné les clefs de la cave, du bureau de monsieur, et de ma boîte à bijoux, n'est-ce pas là de la confiance?

— Non, madame... puisqu'aucune clef ne fait!

Equitation

Yves (4 ans) a vu à la foire un manège de très petits poneys, mais il a refusé énergiquement de monter sur l'un d'eux.

Grand'mère le taquine et lui fait un peu honte de sa frousse. Alors Yves, sévèrement, répond:

— Quand on a été à la ménagerie, je t'ai pas demandé de monter sur les gros lions.

• • •

— Vois-tu, dit la mère à sa fille, le renard a mangé la poule, parce que la poule n'a pas été sage.

Marcelle réfléchit un instant, puis:

— Oui. Et si elle avait été sage, c'est nous qui l'aurions mangée.

L'exposition mondiale du grain sera tenue à Régina en 1933

La Conférence-exposition Mondiale du Grain aura lieu définitivement en 1933. Tous les intéressés entrant dans les catégories compétitrices, exposants, visiteurs, etc., sont priés de noter les dates importantes que voici:

31 janvier 1933 — Toutes les entrées dans les catégories compétitrices de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain doivent être faites au plus tard le 31 janvier de l'année prochaine.

1er mars 1933 — Tous les échantillons entrés dans les catégories compétitrices de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain doivent être remis au secrétaire, Ernest Rhoades, à Régina, au plus tard le 1er mars 1933.

24 juillet 1633 — Jour d'ouverture de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain à Régina.

5 août 1933 — Date de clôture.

Concours de Lettres Manquantes

LETTRES MANQUANTES

Pour la semaine du 17 août

Q omis dans "que"—Falcon Oils Ltd.
U omis dans "nouvelles"—Neal Bros. Ltd.
I omis dans "édifice"—C. Buffet.
N omis dans "Winnipeg"—Lambert Fuel.
T omis dans "Lait"—Modern Dairies Ltd.
O omis dans "choix"—Spivak Motor Sales.
N omis dans "en"—Dubois Dyers.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $3.00—M. F. Emmanuel, Plumas, Man.
2ème prix: $2.00—M. G. Pépin, 139, rue Masson, Saint-Boniface.
3ème prix: $1.00—Mme Ludovic Ladéroute, Forget, Sask.
4ème prix: $1.00—Mlle Thérèse Lemire, 60, av. MacDonald, Winnipeg.

Envoyez encore cette semaine

Cette page spéciale d'annonces paraît encore cette semaine. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité de vos réponses.



Le retour de Jean Rivard à Louiseville fut salué par des acclamations, non seulement de la part de ses deux hommes qui commençaient à s'ennuyer de n'avoir plus leur chef, mais par la famille Landry et les colons voisins qui attendaient avec impatience des nouvelles de Grandpré où ils avaient laissé nombre de parents et d'amis. Aussi fut-il interrogé de toutes manières sur les accidents, les maladies, et sur les mariages passés, présents et futurs. Il lui fallut, pour satisfaire à la curiosité générale, faire l'histoire complète de Grandpré durant les derniers six mois.

Mais ce qui causa la plus vive sensation, ce fut la rumeur dont on vient de parler, celle de la confection d'un chemin public à travers le canton de Bristol. Cette nouvelle fut le sujet des plus grandes réjouissances.

Oh! si les hommes qui sont à la tête des affaires, qui tiennent dans leurs mains les destinées du pays, le malheur ou le bonheur des populations, savaient toutes les douces émotions que fait naître au sein de ces pauvres et courageuses familles une simple rumeur comme celle-là... Pour ces populations éparses au milieu des forêts, la question des voies de communication n'est pas seulement une question de bien-être et de progrès, c'est une question vitale, et le gouvernement qui s'occupe avec zèle de cette partie de l'administration publique, tout en agissant dans des vues de saine économie politique, remplit encore un devoir de justice et d'humanité.

XXI

ENCORE UN HIVER DANS LES BOIS

Jean Rivard se remit avec courage à ses travaux de défrichement. Cette année, il n'allait plus à tâtons; il avait acquis une certaine expérience et il pouvait calculer d'avance, sans se tromper d'un chiffre, ce que lui coûterait la mise en culture de chaque arpent de terre nouvelle.

Durant les mois d'automne, il put, à l'aide de ses hommes et de ses boeufs, relever, brûler et nettoyer les dix arpents de forêt abattus dans le cours de l'été.

L'hiver s'écoula rapidement; une partie du temps fut employée à battre et à vanner le grain, et l'autre partie aux travaux de défrichement, ou, comme disait Pierre Gagnon, à guerroyer contre les géants de la forêt. Les veillées se passaient en lectures ou en conversations, joignant le plus souvent l'utile à l'agréable. Jean Rivard avait apporté, lors de son dernier voyage à Grandpré, plusieurs nouveaux volumes que lui avaient prêtés M. le Curé Leblanc et son ami M. Lacasse, et comme les jeunes Landry montraient autant de goût que Pierre Gagnon pour cette sorte de passe-temps, on put lire, durant les longues soirées de l'hiver, un bon nombre d'ouvrages, entre autres, les "Prisons de Silvio Pellico", et un recueil de Voyages autour du monde et dans les mers polaires, lecture que Jean Rivard accompagnait de quelques notions géographiques. Ces récits d'aventures périlleuses, de souffrances horribles, de privations inouïes, intéressaient excessivement l'imagination de nos jeunes défricheurs. En parlant de la terre, de son étendue, de ses habitants, de ses divisions, de la position qu'elle occupe dans l'Univers, Jean Rivard était naturellement conduit à parler d'astronomie, et bien que ses connaissances en cette matière fussent assez bornées, il réussissait, avec l'aide de ses livres, à exciter vivement la curiosité de ses auditeurs. Il fallait voir quelle figure faisaient Pierre Gagnon et ses compagnons lorsqu'ils entendaient dire que la terre marche et tourne sur elle-même; que la Lune est à quatre-vingt-cinq mille lieues de nous; qu'elle a, comme la terre, des montagnes, des plaines, des volcans; que le Soleil, centre du monde, est à trente-huit millions de lieues et qu'il est environ quatorze cent mille fois plus gros que le globe que nous habitons; que les milliers d'étoiles que nous apercevons dans le firmament, étagées les unes sur les autres jusque dans les profondeurs du ciel, sont encore infiniment plus loin de nous, etc., etc. Il fallait entendre les exclamations poussées de tous côtés dans le rustique auditoire! Souvent, entraînés par un mouvement involontaire, tous sortaient de la cabane, et debout, la tête nue, les yeux tournés vers la voûte resplendissante, restaient ainsi plusieurs minutes à contempler, au milieu de la nuit, le grand ouvrage du Créateur; s'il arrivait alors qu'en rentrant dans l'habitation, quelqu'un proposât de faire la prière du soir en commun, un cri général d'assentiment se faisait entendre, et l'encens de la prière s'élevait du fond de l'humble chaumière vers le trône de Celui qui règne par delà tous les cieux.

La cabane de Jean Rivard devint trop petite pour la société qui la fréquentait, car il faut dire que le Canton de Bristol s'établissait avec une rapidité sans exemple dans les annales de la colonisation. Chaque jour de nouveaux défricheurs faisaient leur apparition à Louiseville, considéré d'un commun accord comme le chef lieu du Canton. La rumeur de la confection prochaine d'un chemin public s'était répandue avec la rapidité de l'éclair dans toutes les anciennes paroisses du district des Trois-Rivières, et des centaines de jeunes gens, des familles entières, s'établissaient avec empressement au milieu de ces magnifiques forêts. Dans l'espace de quelques mois, la moitié des lots du Canton furent vendus, quoique le prix en eût été d'abord doublé, puis triplé et même quadruplé dans la partie dont l'Honorable Robert Smith était le propriétaire. Un grand nombre de familles n'attendaient que l'ouverture du chemin pour se rendre sur leurs lots.

Naturellement les jeunes défricheurs allaient faire visite à Jean Rivard qu'ils regardaient comme le chef de la colonie et qui, par son expérience, était déjà en état de leur donner d'utiles renseignements. En effet, non seulement Jean Rivard leur donnait des conseils dont ils faisaient leur profit, mais il leur parlait avec tant de force et d'enthousiasme qu'il donnait du courage aux plus pusillanimes; ceux qui passaient une heure avec lui retournaient à leur travail avec un surcroît d'ardeur et d'énergie.

"Vous voulez, répétait-il à chacun d'eux, parvenir à l'indépendance? Vous avez pour cela une recette infaillible: abattez chaque année dix arpents de forêt et dans cinq ou six ans votre but sera atteint. Un peu de courage et de persévérance, voilà en définitive ce qu'il nous faut pour acquérir l'aisance et le bonheur qui en découle."

Sa parole chaleureuse et pleine de conviction produisait un effet magique.

Lorsque, le soir, sa modeste demeure était remplie de ces jeunes gens pleins de vigueur et d'intelligence, il aimait à les entretenir des destinées futures de leur Canton.

"Avant dix ans, disait-il avec feu, avant cinq ans peut-être, le Canton de Bristol sera déjà une place importante sur la carte du Canada; ces quelques huttes maintenant éparses au milieu des bois seront converties en maisons élégantes; nous aurons un village de plusieurs mille âmes; qui sait? peut-être une ville. Des magasins, des ateliers, des boutiques, des moulins auront surgi comme par enchantement; nous aurons notre médecin, notre notaire; au centre du Canton s'élèvera le Temple du Seigneur, et à côté, la maison d'école"...

Ces simples paroles faisaient venir les larmes aux yeux de ses naïfs auditeurs auxquels elles rappelaient involontairement le souvenir touchant du clocher de la paroisse.

. . . .

Vers la fin du mois de mars, nos défricheurs suspendirent un moment leurs travaux pour se livrer de nouveau à la fabrication du sucre d'érable, occupation d'autant plus agréable à Jean Rivard qu'elle faisait diversion à ses autres travaux et lui faisait d'assez longs loisirs qu'il donnait à la lecture ou à la rêverie. Ils entaillèrent une centaine d'érables de plus qu'ils n'avaient fait le printemps d'avant, et, grâce à leur expérience peut-être aussi à une température plus favorable, ils fabriquèrent en moins d'un mois, près de six cents livres de sucre d'un grain pur et clair, et plusieurs gallons d'un sirop exquis.

Les diverses opérations de cette industrie leur furent beaucoup plus faciles qu'elles ne l'avaient été l'année précédente; ils purent même introduire dans la fabrication du sucre certaines améliorations dont ils recueillirent un avantage immédiat.

Il est deux choses importantes que je ne dois pas omettre de mentionner ici: la première, c'est que nos défricheurs continuèrent, comme ils avaient fait dès leur entrée dans la forêt, à mettre en réserve toutes les pièces d'érables qui, au besoin, pouvaient servir à la construction d'une maison, Jean Rivard n'ignorant pas que tôt ou tard cette précaution lui serait utile; le second, c'est que Jean Rivard et Mademoiselle Louise Routier ayant échangé plusieurs lettres dans le cours de l'hiver, avaient fini par s'entendre à merveille et, comme c'est l'ordinaire, les jeunes amoureux s'aimaient plus tendrement que jamais.

Qu'on permette de rapporter ici quelques lignes extraites de leur correspondance.

De Jean Rivard à Louise:

"Vous avez sans doute compris que si je suis parti de chez vous, le soir de votre "Epluchette", sans vous faire mes adieux, c'est que je craignais de vous faire perdre un instant de plaisir. Vous paraissiez vous amuser si bien, vous étiez si gaie, si folâtre, qu'il eût été vraiment cruel de ma part de vous attrister par mon air sérieux et froid. D'ailleurs je vous avouerai franchement que le beau jeune homme à moustaches qui dans cette soirée a eu l'insigne honneur d'attirer presque seul votre attention, avait des avantages si apparents sur moi comme sur tous les autres jeunes gens, au moins par sa toilette, sa belle chevelure, et surtout son beau talent de danseur, que vraiment force m'était de lui céder le pas, sous peine d'encourir la perte de vos bonnes grâces et des siennes, et peut-être de me rendre ridicule. Je mentirais si je vous disais que cette préférence marquée de votre part ne m'a fait aucune peine. Je ne connais pas ce Monsieur Duval, mais je puis vous affirmer sans crainte qu'il ne vous aime pas autant que moi; il paraît s'aimer trop lui-même pour aimer beaucoup une autre personne. Malheureusement pour moi, il a de beaux habits, il vend de belles marchandises, soie, rubans, dentelles, et les jeunes filles aiment tant toutes ces choses-là! Il a de belles mains blanches et les miennes sont durcies par le travail. De plus, il demeure si près de vous, il peut vous voir tous les jours, il vous fait sans doute de beaux cadeaux, il vous donne de jolis bouquets, il vous accompagne chez vous après Vêpres, etc.; et moi, qui suis à plus de vingt lieues de vous, je ne puis rien de tout cela. On dit que les absents ont toujours tort: il est donc probable que, à l'heure qu'il est, vous ne pensez déjà plus à moi..."

De Louise Routier à Jean Rivard:

. . . .

"Je ne comprends pas comment vous avez pu croire que je pouvais m'amuser à ce beau jeune homme à moustaches qui venait chez nous pour la première fois quand vous l'y avez rencontré, et qui n'y est pas revenu depuis, et dont le principal mérite, il paraît, est de savoir danser à la perfection. Je ne suis encore qu'une petite fille, mais croyez-moi, je sais faire la distinction entre les jeunes gens qui ont un esprit solide, du courage, et toutes sortes de belles qualités, et ceux qui n'ont que des prétentions vaniteuses, ou qui ont, comme on dit, leur esprit dans le bout des orteils. Si je vous semble légère quelquefois, je ne le suis pas au point de préférer celui qui a des jolies mains blanches, parce qu'elles sont oisives, à celui dont le teint est bruni par le soleil, parce qu'il ne redoute pas le travail. Je regarde au coeur et à la tête avant de regarder aux mains.

. . . .

"Pour moi, je vous avoue que je n'ai pas fait beaucoup d'attention à ce que me disait ce monsieur; je sais seulement que ses phrases étaient parsemées de mots anglais que je n'aurais pas pu comprendre quand même je l'aurais voulu. S'il croyait que je lui souriais, il se trompait. Si je paraissais contente, c'était de danser; je suis si folle pour cela. J'espère bien que je deviendrai plus sage avec l'âge. Vous avez dû me trouver bien étourdie ce soir-là? Mais aussi pourquoi êtes-vous parti si tôt? Si j'ai des reproches à me faire, vous en avez vous aussi, pour être parti comme vous avez fait, sans nous dire un petit mot d'adieu.

"Ah! vous regretteriez, j'en suis sûre, votre méchante bouderie, si vous saviez comme vous m'avez fait pleurer!"

. . . .

On comprend qu'après de pareilles explications, la réconciliation ne pouvait tarder.

Jean Rivard se donna beaucoup de soin, à l'époque de la fabrication de sucre, pour confectionner au moyen d'un élégant petit moule en bois travaillé de ses mains, un joli coeur de sucre évidemment destiné à servir de cadeau. Quand le moment vint de procéder à cette intéressante opération, ce fut Jean Rivard lui-même qui nettoya l'intérieur de la chaudière avec du sable fin, qui y coula la liqueur, qui l'écuma durant l'ébullition, et qui la déposa dans le petit moule de bois, après sa transformation en sucre.

Ce coeur, on devine sans peine à qui Jean Rivard le destinait. Il fut expédié de suite à Lacasseville, et la première voiture qui partit de ce village pour Grandpré l'emporta, accompagné d'une petite lettre délicatement tournée.

Il ne faut pas omettre non plus de dire ici pour l'édification de nos lecteurs, que nos trois défricheurs trouvèrent moyen, vers la fin de la semaine sainte, de se rendre à Lacasseville, pour y accomplir le précepte adressé à tous les membres de cette belle et vaste association — l'Eglise catholique romaine — de communier au moins une fois l'an. Les cérémonies si touchantes de cette grande semaine produisirent sur eux une impression d'autant plus vive qu'ils avaient été plus longtemps privés du bonheur si doux aux âmes religieuses d'assister aux offices divins.

"Parlez-moi de ça, s'écria Pierre Gagnon, en sortant de l'église, ça fait du bien des dimanches comme ça. Tonnerre d'un nom! ça me faisait penser à Grandpré. Sais-tu une chose, Lachance? C'est que ça me faisait si drôlement en dedans que j'ai quasiment "braillé"...

— Et moi "étou", dit Lachance, à qui pourtant il arrivait rarement de parler de ses impressions.

— Laissez faire, leur dit Jean Rivard, si je réussis dans mes projets, j'espère qu'au printemps prochain nous n'aurons pas besoin de venir à Lacasseville pour faire nos Pâques. Nous aurons une chapelle plus près de nous.

— Oh! je connais ça, murmura tout bas Pierre Gagnon en clignant l'oeil à Lachance, ça sera la chapelle de Sainte-Louise!..."

Cette fois, Jean Rivard trouva deux lettres à son adresse au bureau de poste de Lacasseville. La suscription de la plus petite était d'une écriture en pattes de mouche qu'il reconnut sans peine et dont la seule vue produisit sur sa figure un épanouissement de bonheur. La seconde, plus volumineuse, était de son ami et correspondant ordinaire, Gustave Charmenil.

Toutes deux l'intéressaient vivement, mais la première étant plus courte, c'est elle qui dut avoir la préférence. Nous n'en citerons que les lignes suivantes:

"Merci, mon bon ami, du joli coeur de sucre que vous m'avez envoyé. Il avait l'air si bon que j'ai été presque tentée de le manger. Mais, manger votre coeur! ce serait cruel, n'est-ce pas? C'est pour le coup que vous auriez raison de bouder. Je l'ai donc serré soigneusement dans ma petite armoire, et je le regarde de temps en temps pour voir s'il est toujours le même. La dernière fois que je l'ai vu, il paraissait bien dur. S'il ne s'amollit pas, je pourrais bien lui faire un mauvais parti! je n'aime pas les coeurs durs..."

Le reste de la lettre se composait de petites nouvelles de Grandpré, qui n'auraient aucun intérêt pour les lecteurs.

La lettre de Gustave Charmenil n'était pas tout à fait aussi gaie, comme on va le voir.

Quatrième lettre de Gustave Charmenil

"Mon cher ami,

"Tu ne saurais croire combien ta dernière lettre m'a soulagé! Je l'ai lue et relue, pour me donner du courage et me rattacher à la vie. En la lisant je me suis répété souvent: oui, c'est bien vrai, un véritable ami est un trésor, et, malgré moi, ce vers souvent cité d'un de nos grands poètes me revenait à l'esprit:

L'amitié d'un grand homme est un [présent des dieux

"Ne crois pas que je veuille badiner en te décorant du titre de grand homme; tu sais que je ne suis ni flatteur, ni railleur. A mes yeux, mon cher Jean, tu mérites cette appellation à plus juste titre que les trois quarts de ces prétendus grands hommes dont l'histoire nous raconte les hauts faits. Tu es un grand homme à la manière antique, par le courage, la simplicité, la grandeur d'âme, la noblesse et l'indépendance de caractère; du temps des premiers Romains, on t'eût arraché à tes défrichements pour te porter aux premières charges de la République. Réclame, si tu veux, mon cher ami, mais c'est vrai ce que je te dis là. Oh! tout ce que je regrette, c'est de ne pouvoir passer mes jours auprès de toi. Ici, mon cher, dans l'espace de plus de trois ans, je n'ai pu encore me faire un ami; au fond, je crois que les seuls vrais amis, les seuls amis de coeur, sont les amis d'enfance, les amis du collège. L'amitié de ceux-là est éternelle, parce qu'elle est sincère et désintéressée. Depuis plusieurs mois, je vis dans un isolement complet. Le moindre rapport avec la société, vois-tu, m'entraînerait à quelque dépense au-dessus de mes moyens. Je vais régulièrement chaque jour de ma pension à mon bureau, puis de mon bureau à ma pension. C'est ici que je passe généralement des soirées en compagnie de quelques auteurs favoris que je prends dans la bibliothèque de mon patron. La maîtresse de maison et ses deux jeunes filles aiment beaucoup à entendre lire, et je lis quelquefois tout haut pour elles. L'une des jeunes filles particulièrement est très intelligente et douée d'une rare sensibilité. Il m'arriva l'autre jour en causant avec elle de dire "que je ne serais pas fâché de mourir", et à ma grande surprise elle se mit à pleurer à chaudes larmes. Je regrettai cette parole inconvenante, et me hâtai de changer le sujet de la conversation. Mais cela te prouve que mes idées ne sont pas fort gaies. En effet, mon cher, ma disposition naturelle à la mélancolie semble s'accroître de jour en jour. Je fais, autant que possible, bonne contenance, mais je souffre. Je reviens toujours sur ce triste sujet, n'est-ce pas? Je suis comme ces pauvres hypocondriaques qui ne parlent que de leurs souffrances. Mais si je me montre avec toi si personnel, si égoïste, ne va pas croire que je sois ainsi avec tout le monde. Je te dirai même que tu es le seul à qui j'aie jamais rien confié de mes déboires, de mes dégoûts, parce que toi, vois-tu, je te sais bon et indulgent, et je suis sûr de ta discrétion. Avec toi, je puis parler de moi aussi longtemps que je voudrai, sans crainte de devenir fastidieux. Laisse-moi donc encore t'entretenir un peu de mes misères; tu n'en comprendras que mieux combien tu dois bénir ton étoile et remercier la providence de t'avoir inspiré si bien.

"Il faut que je rapporte un trait dont le souvenir me fait encore mal au coeur. Je t'ai déjà dit que les lettres que je reçois de mes amis sont une de mes plus douces jouissances. A part les tiennes, qui me font toujours du bien, j'en reçois encore de quelques autres de mes amis et en particulier de deux de nos anciens professeurs, aux conseils desquels j'attache beaucoup d'importance. Ces lettres, quand elles me viennent par la poste, me sont remises par un homme chargé de percevoir en même temps le prix du port et quelques sous pour ses honoraires. Or, il m'arriva dernièrement de recevoir ainsi une lettre assez pesante dont le port s'élevait à trente-deux sous. C'était beaucoup pour moi; je réunis tous mes fonds sans pouvoir former plus de vingt sous. Il me manquait encore douze sous: comment faire? Je ne pouvais pourtant pas refuser cette lettre; elle pouvait être fort importante.

"En cherchant parmi mes effets pour voir si je ne trouverais pas quelque chose dont je pusse disposer, je ne trouvai qu'un tout petit volume, un petit "Pensez-y bien", qui m'avait été donné par notre ancien directeur du collège. C'était le seul livre qui me restât. J'aurais pourtant bien voulu le garder; c'était un souvenir d'ami; je l'aimais, ce petit livre, il m'avait suivi partout. Mais je me dis: je vais le mettre en gage et je le retirerai aussitôt que j'aurai de l'argent.

"Je retirai donc ma lettre de la poste; elle ne valait pas le sacrifice que j'avais fait. C'était une longue correspondance qu'un notaire de campagne envoyait à une gazette, et qu'il me priait de vouloir bien "retoucher".

"Aussitôt que j'eus la somme nécessaire, je courus pour racheter mon petit "Pensez-y bien"; mais il était trop tard... il était vendu... on ne savait à qui...

"Je me détournai, et malgré moi une larme me tomba des yeux.

"O ma bonne mère! si vous aviez connu alors tout ce que je souffrais, comme vous auriez pleuré! Mais je me suis toujours soigneusement gardé de faire connaître mon état de gêne à mes parents; ils ignorent encore toutes les anxiétés qui m'ont accablé, tous les déboires que j'ai essuyés. Que veux-tu? je connais leur bon coeur; ils auraient hypothéqué leurs propriétés pour me tirer d'embarras, et que seraient devenus leurs autres enfants?

"Oh! combien de fois j'ai désiré me voir simple journalier, homme de métier, travailleur, vivant de ses bras, ou encore mieux, laborieux défricheur comme toi!

"La vie des bois me plairait d'autant plus que je suis devenu d'une sauvagerie dont tu n'as pas d'idée. Je fuis la vue des hommes. Si par hasard, en passant dans les rues, je vois venir de loin quelque personne de ma connaissance, je prends une voie écartée pour n'avoir pas occasion d'en être vu. Je m'imagine que tous ceux qui me rencontrent sont au fait de ma misère; si j'ai un accroc à mon pantalon, ou une fissure à ma botte, je me figure que tout le monde a les yeux là; je rougis presque à la vue d'un étranger.

"Quelle affreuse situation!

"Il y a de l'orgueil dans tout cela, me diras-tu? Cela se peut; mais, dans ce cas, mon cher, je suis bien puni de mon péché.

"Croirais-tu que dans mon désespoir, j'en suis même venu à la pensée de m'expatrier... d'aller quelque part où je ne suis pas connu, travailler des bras, si je ne puis d'aucune manière tirer parti de mon éducation? Oui, à l'heure qu'il est, si j'avais été assez riche pour me faire conduire à la frontière, je foulerais probablement une autre terre que celle de la patrie, je mangerais "le pain amer de l'étranger".

Je me suis écrié dans ma douleur [profonde:

Allons, fuyons au bout du monde...
Pourquoi traîner dans mon pays
Des jours de misère et d'ennuis?

. . . .

Au lieu de ces moments d'ivresse,
De ces heures de joie et de félicité
Que nous avions rêvés dans nos jours [de jeunesse,
J'avais devant mes yeux l'aspect [de la détresse
L'image de la pauvreté...

Que de jours j'ai passés sans dire [une parole,
Le front appuyé sur la main!
Sans avoir de personne un seul mot [qui console,
Et refoulant toujours ma douleur [dans mon sein...

Combien de fois errant, rêveur et [solitaire,
N'ai-je pas envié le sort du travailleur
Qui, pauvre, harassé, tout baigné [de sueur,
A la fin d'un long jour de travail, [de misère,
Retourne à son humble chaumière!...

Il trouve pour le recevoir
Sur le seuil de sa porte une épouse [chérie
Et de joyeux enfants heureux de le [revoir.

. . . .

"Oh! pardonne, mon ami, à ma lyre depuis longtemps détendue, les quelques notes plaintives. J'ai dit adieu et pour toujours à la poésie que j'aimais tant. Cette fatale nécessité de gagner de l'argent, qui fait le tourment de chaque minute de mon existence, a desséché mon imagination, éteint ma verve et ma gaîté; elle a ruiné ma santé.

"J'aurai terminé dans le cours de l'automne prochain mes quatre années de cléricature; je serai probablement "après un brillant examen", suivant l'expression consacrée, admis à la pratique de la loi; je serai membre du barreau, et quand on m'écrira, ou qu'on parlera de ma personne, je serai appelé invariablement "Gustave Charmenil, Ecuier, Avocat"; ce sera là peut-être la plus grande satisfaction que je retirerai de mes études légales. Je t'avoue que je redoute presque le moment de mon admission à la pratique. J'aurai à payer une certaine somme au gouvernement, à ouvrir un bureau, à le meubler, à m'acheter quelques livres, à faire des dépenses de toilette; à cela, mes ressources pécuniaires s'épuiseront bientôt. Je n'ai pas à craindre toutefois de me voir longtemps obsédé par la clientèle; mes rapports avec les hommes d'affaires, durant ma cléricature, ont été restreints, et je n'ai ni parents ni amis en état de me pousser. En outre, la cléricature que j'ai faite n'est guère propre à me donner une réputation d'habileté. Obligé d'écrire pour les gazettes, de traduire, de copier, d'enseigner le français et de faire mille autres choses, je n'ai pu apporter qu'une médiocre attention à l'étude de la pratique et de la procédure, et les questions les plus simples en apparence sont celles qui m'embarrasseront davantage. Tu vois que la perspective qui s'ouvre devant moi n'a rien de bien riant, comparée à l'heureux avenir qui t'attend.

"Ah! je sais bien que si j'étais comme certains jeunes gens de ma classe, je pourrais facilement me tirer d'embarras. Je me mettrais en pension dans un des hôtels fashionables, sauf à en partir sans payer, au bout de six mois; je me ferais habiller à crédit chez les tailleurs, les cordonniers, je ferais des comptes chez le plus grand nombre possible de marchands; puis, à l'expiration de mon crédit, j'enverrais paître mes créanciers. Cela ne m'empêcherait pas de passer pour un "gentleman"; au contraire. Avec mes beaux habits et mes libres allures je serais sûr d'en imposer aux badauds qui malheureusement sont presque partout en majorité.

"Je connais de jeunes avocats qui se sont fait une clientèle de cette façon; pour en être payés leurs créanciers se trouvaient forcés de les employer.

"Mais que veux-tu? Ce rôle n'est pas dans mon caractère. M'endetter sans être sûr de m'acquitter au jour de l'échéance, ce serait me créer des inquiétudes mortelles.

"Pardonne-moi, mon bon ami, si je ne te dis rien aujourd'hui de mes affaires de coeur. J'ai tant de tristesse dans l'âme que je ne puis pas même m'arrêter à des rêves de bonheur. D'ailleurs que pourrais-je t'apprendre que tu ne devines déjà? Ce que j'aimerais mieux pouvoir dire, ce seraient les paroles de Job: "J'ai fait un pacte avec mes yeux pour ne jamais regarder une vierge".

"Mais toi, mon cher ami, parle-moi de ta Louise; ne crains pas de m'ennuyer. Votre mariage est-il arrêté? Et pour quelle époque? Que tu es heureux! Le jour où j'apprendrai que vous êtes unis sera l'un des plus beaux de ma vie.

"Ton ami dévoué,
"Gustave CHARMENIL."

Plusieurs fois, en lisant cette lettre, Jean Rivard sentit ses yeux se remplir de larmes. Naturellement sensible, sympathique, il eût donné tout au monde pour adoucir les chagrins de son ami. Pendant quelques moments il fut en proie à une vive agitation; il allait et venait, se passant la main sur le front, relisait quelques passages de la lettre, et se détournait de nouveau pour essuyer ses yeux. Enfin, il parut tout à coup avoir pris une détermination, et ne voulant pas retourner à Louiseville avant de répondre quelques mots à la lettre qu'il venait de lire, il demanda au maître de poste une feuille de papier, et écrivit:

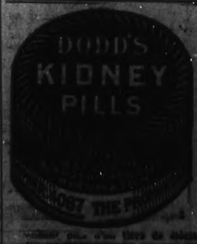
"Mon cher Gustave,

"Ta dernière lettre m'a rendu triste. Je vois bien que tu es malheureux! Et dire pourtant qu'avec un peu d'argent tu pourrais être si heureux! Ce que c'est! Comme le bonheur tient souvent à peu de chose! Je voudrais bien avoir un peu plus de temps pour t'écrire et te dire toute mon amitié pour toi, mais il faut que je parte immédiatement si je veux me rendre à ma cabane avant la nuit. Je ne veux pas partir pourtant avant de te dire une idée qui m'est venue en lisant ta lettre. Je voudrais te proposer un arrangement. Tu sais que je suis presque riche déjà. Badinage à part, j'ai ce printemps près de cinq cents livres de sucre à vendre, ce qui me rapportera au moins vingt piastres; je pourrai me passer de cette somme: je te la prêterai. Ce sera peu de chose, il est vrai, mais si ma récolte prochaine est aussi bonne que celle de l'année dernière, j'aurai une bonne quantité de grains à vendre vers la fin de l'automne, et je pourrai mettre une jolie somme de côté, que je te prêterai encore; tu me rendras tout cela quand tu seras avocat, ou plus tard quand tu seras représentant du peuple. N'est-ce pas que ce sera une bonne affaire pour nous deux? Dis-moi que tu acceptes, mon cher Gustave, et avant quinze jours tu recevras de mes nouvelles.

"Je n'ai pas le temps de t'en dire plus.

"Ton ami pour la vie,
"Jean RIVARD."

(A suivre)



PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures

Afin de répondre à la concurrence de certaines maisons vendant des lampes bon marché de provenance japonaise, la compagnie Westinghouse met désormais en vente chez ses détaillants des lampes dépolies à l'intérieur (l'Anglais dit inside frosted) de 30 et 60 watts au prix de 15 sous chaque, ainsi que des 20 watts sphériques de couleur: rose, orange, crème, etc., au prix de 20 sous. Ces lampes, bien que fabriquées par la compagnie Westinghouse, portent la marque Diamond

Seuls concessionnaires à Saint-Boniface:

FONTAINE & COMPAGNIE
165, av. Provencher — Tél. 201 425

A LOUER — Maison de quatre pièces et salle de bain, située au No 505, rue Saint-Jean-Baptiste. $22 par mois. Vacante le 15 septembre. S'adresser à 537, rue St-Jean-Baptiste. Tél. 201 258.

A LOUER — Maison moderne, en bonne condition, 9 pièces; peut être convertie en deux logements si désiré; située à 518, rue Ritchot. S'adresser à Joseph Vermander, bureau de poste, Saint-Boniface. Tf

A LOUER — Suite de 3 pièces dans maison moderne; salle de bain, eau chaude, usage du téléphone. A proximité des écoles et de la cathédrale $18 le mois. Téléphonez 202 787. 14

SUITES A LOUER — On demande des locataires tranquilles, pour suites de 4 pièces; bien éclairées, propres, loyers réduits, à cinq minutes des rues Portage et Main et à proximité de la cathédrale. S'adresser à Suite 3, 158, ave. Provencher, à la "Liberté", boîte 3, ou téléphonez 46 251. 14p

A LOUER — Suite de 2 pièces dans maison complètement moderne. Pièces propres et bien éclairées; salle de bain, eau chaude, usage du téléphone, dans bon quartier résidentiel de Saint-Boniface. A proximité de la ligne du tramway et de la cathédrale. Loyer très raisonnable. Pour plus amples détails, téléphonez 201 221. 14

A LOUER — Logis moderne, chauffé. Prix raisonnable. Vacant le 1er octobre. S'adresser à 535, rue Langevin, Saint-Boniface. 14p

ACCOMMODATION pour cas de maternité ou toute autre personne désirant être à proximité de l'hôpital de Saint-Boniface, dans maison très moderne ayant toute commodité. Termes raisonnables. S'adresser à 301, Boulevard Dollard. Tél. 204 144. Tf

AU SACRE-COEUR

Le R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., supérieur de la Maison du Sacré-Coeur, vient de nous quitter pour Gravelbourg, où il exercera désormais les fonctions si délicates et si importantes de directeur spirituel du Grand Séminaire. Son départ fut l'occasion d'une manifestation toute spontanée de vive reconnaissance. A l'appel du président de la Société Saint-Jean-Baptiste, une réunion intime fut convoquée à la salle paroissiale et un concert impromptu lui fut présenté comme un hommage de respectueuse appréciation.

Durant cette soirée de "chez nous", on se donna tout entier à l'entrain de nos vieilles chansons du terroir. Tour à tour, la voix douce et sympathique des Taillon, des Laflèche et des Perras surent nous égayer et nous soulever d'applaudissements. Comme entr'acte à ces chants, M. M. Gatien, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, lut au R. P. Beaupré une adresse de circonstance. En quelques traits bien au point, il souligna le travail intelligent et persévérant de ce bon prêtre dans les oeuvres paroissiales et surtout comme chapelain de la société. Il marqua aussi les mérites de son action bienfaisante dans tous les exercices du saint ministère. A toutes ces louanges il ajouta comme un gage tangible de l'estime et de la vénération de tous, le cadeau précieux d'un joli bréviaire, don généreux des membres de la Société.

C'en était plus qu'il fallait pour émousser la modestie farouche du P. Beaupré. Aussi, dans sa réponse émue, celui-ci sut s'effacer totalement pour faire rejaillir l'honneur de ce geste de reconnaissance en faveur des initiateurs de la fête. Et, par delà les remerciements d'usage, il nous fit entendre des paroles qui réchauffent le zèle, encouragent et fortifient dans le bien.

Encore une fois, merci à ce bon prêtre! Nous nous souviendrons longtemps de ses sages conseils; ils nous aideront à marcher toujours au devoir et à l'honneur dans cette paroisse.

Le Rév. Père Curé, invité à prendre la parole, y alla à son tour de ses éloges et de ses remerciements envers le P. Beaupré, qui fut pendant les cinq dernières années l'homme de sa droite. Il souhaite au directeur élu du Grand Séminaire de Gravelbourg un long et fructueux apostolat dans cette vigne privilégiée du Seigneur.

Après ces discours la Société Saint-Jean-Baptiste servit les rafraîchissements coutumiers et l'on but, oui! du bon Coca-Cola à la santé du R. P. Beaupré. Les vieilles chansons de Québec recommencèrent de plus bel jusque tard dans la soirée, jusqu'au couronnement de cette réunion intime par le chant de "O Canada" et de "Dieu sauve le Roi".

Notre école

Notre école du Sacré-Coeur s'ouvrira le mardi 6 septembre prochain. Nous faisons appel à tous nos paroissiens d'envoyer incessamment leurs enfants dès le premier jour des classes. Tout retard serait de mauvais augure et du moins serait au détriment de nos enfants. Cordiale bienvenue à tous les nôtres!

Visiteurs

Au presbytère: les RR. PP. Kalmès, O.M.I., principal de l'école indienne de Fort Alexandre; Jules Le Chevallier, O.M.I., vice-principal de l'école indienne de Duck Lake, Sask.; Lavallée, Tardif et Pépin, O.M.I., d'Edmonton, Alta; M. Dussault et P. Dussault, O.M.I., du Juniorat de St-Boniface; les abbés Landreville, du sanatorium de Saint-Boniface, et Dubé, curé de Sherrin Mines, du vicariat apostolique de Keewatin, Le Pas, Man. Cordiale bienvenue à tous!

Baptême

Le 28 août — Wilfrid-Alfred, enfant de Pierre Foy et de Rose Berthelet. Le parrain et la marraine furent Alfred Cyr et Lucie Dubois.

Sépulture

Samedi dernier eurent lieu les funérailles de Mme Léonie Boulanger, épouse de feu Louis Boulanger, décédée à l'âge de 60 ans. Son corps fut inhumé dans le cimetière de la cathédrale à Saint-Boniface. Mme L. Boulanger était membre de la Société des Dames de Sainte-Anne de cette paroisse; celles-ci lui firent tous les honneurs de la sépulture. R.I.P.

Tennis

Le tournoi annuel du Club de Tennis du Sacré-Coeur marche rondement. Tous les concurrents et les concurrentes semblent décidés à opposer aux deux champions de l'an passé une puissante résistance. Ceci augure bien pour le concours et laisse entrevoir des finales très intéressantes.

WINNIPEG

Chevaliers de Colomb

Malgré la température incertaine de dimanche dernier, les Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher, ne voulant pas désappointer leurs bons camarades de Letellier, sont tout de même allés y faire leur excursion, et quoique la pluie arrêtât leurs activités quelque peu, la journée fut néanmoins passée d'une manière très agréable.

A l'arrivée de l'autobus, les excursionnistes furent chaleureusement reçus, à la porte de l'église paroissiale, par les Chevaliers de Letellier, sous l'habile direction de M. Léon Bruyère.

La grand'messe fut célébrée par le R. P. Dussault, O.M.I., l'un des fils de l'un des membres de l'ordre. Le R. P. Vézina, O.M.I., curé du Sacré-Coeur, Winnipeg, au prône, fit comprendre les devoirs que chacun a à remplir et aussi fit ressortir l'importance de l'aide que le clergé reçoit et sur lequel il peut toujours dépendre, du groupe de laïques dont est composé l'ordre des Chevaliers de Colomb, quand il s'agit du bon maintien de la vraie foi catholique, de la justice et de l'unité.

La Chorale du Sacré-Coeur, sous l'habile direction de M. J.-A. Hébert, ayant comme organiste le dévoué M. M. Prud'homme, s'acquitta comme toujours de sa tâche d'une manière admirable. A l'offertoire, la voix si agréable de Mme Bessette se fit entendre dans un "Ave Maria" très choisi.

Après la messe, les Chevaliers se rendirent à la sacristie, où une courte assemblée fut tenue sous la présidence du grand chevalier J.-T. Beaubien.

La température pluvieuse ne s'étant pas améliorée, les excursionnistes allèrent en auto faire une courte visite au terrain de M. E. Comeau, et là il leur fut possible de constater que le dévoué chevalier de Letellier n'avait rien épargné pour faire de cette visite quelque chose de mémorable. Nous tenons à l'en féliciter et remercier très cordialement.

Ne pouvant profiter de l'hospitalité de M. Comeau, arrangement fut fait pour un abri, qui ne pouvait être mieux choisi, dans la jolie salle municipale. De nouveau, les Chevaliers de Letellier firent preuve de leur bon dévouement en y installant des tables à banquet et en s'occupant du service du café, lait, etc., mais le tout n'aurait pas été complet sans l'aide si appréciée de Mmes L. Bruyère, E. Graveline, A. Gallant, O. Bois et autres, à qui les Chevaliers furent très reconnaissants.

Le dîner, sous une forme très familiale, fut pris avec beaucoup d'enthousiasme, car les appétits étaient très bien préparés à la vue de paniers si bien remplis. M. J.-A. Hébert sut faire de nouveau sa grosse part en organisant un concert impromptu, auquel prirent part Mlle Savoie et Mme E. Belair, dans un chant, et Mlles Bruyère dans un duo de piano très bien rendu. MM. R. Pelletier, A. Laflèche, J. Aubin, A. Chouinard, J.-A. Hébert et J.-E. Perras se chargèrent des chansons à répondre, etc., avec Mme G.-M. Laflèche comme accompagnatrice.

A la clôture de la fête, le grand chevalier J.-T. Beaubien, en des termes très choisis, témoigna à tous la reconnaissance que le Conseil Provencher devait pour cette fête si bien préparée et remercia d'une manière spéciale les dames de Letellier pour leur bienveillant concours.

Un prix de présence fut tiré parmi les membres de l'ordre et fut gagné par M. Joseph Dupuis.

Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué: RR. PP. Vézina et M. Dussault, O.M.I., MM. et Mmes J.-T. Beaubien, H. Germain, J.-A. Hébert, E. Carrière, J. Lavoie, J.-E. Perras, L. Bruyère, J. Blanchette, T. Savoie, A. Gallant, E. Graveline; Mmes E. Belair, G.-M. Laflèche, J. Sweeney; Mlles C. Vouriot, A. Savoie, M. Molloy; MM. R. Pelletier, J. Savoie, A. Laflèche, A.-L. Beaubien, M.P., A. Lacerte, Dr A. Roy, C. Barnabé, J.-E. Rochon, T. Dufort, J.-A. Rhéaume, A. Pinsonnault, J.-A. Leduc, J. Dupuis, S.-J. Dussault, H. Poulin, R. Bessette, J. Aubin, M. Chouinard, A. Guay, E. Comeau, E. Desautels et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Les Chevaliers de Colomb emportent avec eux un bien beau souvenir de leur voyage et espèrent pouvoir prouver leur appréciation et leur reconnaissance aux bons amis de Letellier en profitant de la première occasion possible pour aller les visiter de nouveau.

PETITES NOTES

Le professeur Jacques Berlioz, célèbre ornithologiste français, qui a passé dix jours au Parc National Jasper à collectionner des spécimens d'oiseaux pour le Museum National de Paris, est passé jeudi à Winnipeg. Il devait s'arrêter en route à Ottawa et à Montréal.

* * *

M. A. Sommier, directeur de la Compagnie du Chemin de fer de l'Est, de Paris, qui se rend à la côte du Pacifique en compagnie de Mme Sommier et de la comtesse de Vogué, arrive aujourd'hui à Winnipeg par le Canadien National. Les visiteurs passeront la journée ici avant de continuer leur voyage vers l'Ouest.

* * *

M. Louis Saint-Laurent, de Québec, président de l'Association du Barreau canadien, accompagné de son fils, M. Renaud Saint-Laurent, était à Winnipeg vendredi, en route pour Calgary.

* * *

Mlle Françoise Prendergast est partie pour Boundary Park, où elle passera quelques jours l'invitée de Mlle Eileen Kennedy.

* * *

Mlles Françoise et Jeanne Belair, Juliette Villeneuve et Fernande Paquin sont revenues de Laurentia Beach, où elles étaient les invitées de Mme J.-A. Rhéaume.

* * *

M. Louis Chappelaz, de Saint-Claude, est actuellement en visite chez M. Joseph Carignan, rue Emily.

Les droits d'inscription à l'Université du Manitoba

Il en coûtera de 40 à 75 pour cent de plus cette année que l'année dernière pour étudier à l'Université du Manitoba et les traitements du personnel universitaire seront réduits de 13 pour cent, mais tous les cours de l'institution auront lieu comme par le passé. Les gouverneurs de l'Université affirment que cela n'est pas attribuable au déficit de plus de $1,500,000 constaté au fonds de dotation de l'Université.

La conférence des assureurs se tiendra à Winnipeg

La quinzième conférence annuelle des surintendants d'assurances s'ouvrira, le 6 septembre prochain, à l'hôtel Fort Garry, à Winnipeg. Pour la première fois dans l'histoire, les neuf provinces seront représentées, soit par leur surintendant d'assurances, soit par un sous-ministre.

Toutes les compagnies d'assurance qui font affaire au Canada et les associations de compagnies ou d'agents y auront des délégués.

L'uniformité dans la législation touchant l'assurance-incendie, l'assurance-vie, l'automobile, le licenciement des agents formeront partie importante du programme.

La conférence sera présidée par M. H.-A. Dugal, représentant de la province de Québec.

M. Paul Reynaud se rend à Washington

New-York. — M. Paul Reynaud, député à la Chambre française, et ancien ministre des colonies et des finances, est arrivé à bord de l'"Ile-de-France". Il se rend à Washington où il assistera à la pose de la pierre angulaire du nouvel édifice de la Cour suprême, en qualité de représentant du Barreau français. M. Reynaud se rendra ensuite au Mexique.

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire. Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés [illegible] et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.